

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 268

MONTREAL, LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 1998

87¢ + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

L'an 2000 est déjà là!

Derrière les nouvelles alliances, les montagnes de chiffres et les Himalaya de stratégie, c'est la pénétration d'Internet dans la vie du commun des mortels qui s'impose à petites doses...

La rumeur courait depuis une semaine, mais c'est lundi, en début d'après-midi, qu'elle s'est transformée en nouvelle: America Online (AOL), le plus important serveur Internet, se prépare à mettre la main sur Netscape, le pionnier des fureteurs, l'ennemi juré de Microsoft. La communauté Internet retient son souffle. Et tonton Bill Gates se fait de la bile en silence. C'est une grosse histoire.

Sur le plan des gros sous d'abord: une fois l'entente signée, l'échange d'actions de Netscape impliquera des sommes variant entre 3,8 et 4,2 milliards de dollars américains selon les experts. Mais on a l'habitude des méga-transactions et ce n'est pas cela qui fera passer la fusion AOL-Netscape à l'histoire. C'est plutôt sa portée stratégique. Et le marché gigantesque qu'elle laisse entrevoir.

On l'a lu dans tous les journaux mais il n'est pas inutile de rappeler qu'environ 70 millions de copies des logiciels Netscape donnent un peu partout accès au réseau des réseaux. Les internautes de la deuxième génération, ceux qui ne connaissent rien à l'informatique et pour qui Internet est un outil comme le réfrigérateur ou le téléphone, ont presque tous mis les pieds sur le Web avec Netscape. Netscape est un pionnier de l'industrie.

Mais un pionnier qui connaît des problèmes depuis que Microsoft s'est mis à gruger ses parts de marché avec son fureteur Internet Explorer. En moins de deux ans, la domination de Netscape est passée de 80 à 45 %. Et AOL est l'un des principaux responsables de cette situation puisque le serveur américain intègre depuis 1996 des copies gratuites de Internet Explorer à ses abonnés. Par le plus incontournable des hasards, cette entente d'exclusivité Microsoft-AOL prend fin le 1er janvier 1999... Dans la perspective de la fusion — qui n'est toujours pas conclue —, Netscape se joindrait à AOL en continuant de développer ses fureteurs, et c'est Sun Microsystems, le troisième partenaire de l'entente, qui se chargerait de gérer ses logiciels de commerce électronique. La nouvelle entreprise porterait le nom de Netscape-AOL et donnerait forme, pour la première fois, à un concurrent de taille pour l'empire Microsoft.

L'intérêt stratégique de AOL est assez clair selon les experts du *Washington Post* et du *Wall Street Journal* tout comme pour les analystes pratiquant en ligne sur les sites dédiés à l'industrie du Web (www.thestandard.net et www.bloomberg.com). Il s'agit de créer un bloc autonome face aux visées de Microsoft. AOL est déjà le plus important serveur Internet avec ses 14 millions d'abonnés (auxquels s'ajoutent les deux millions de l'ancien CompuServe), alors que le réseau de Microsoft, MSN, n'a encore que 1,4 million de membres. AOL mettrait aussi la main sur le fort populaire Netcentre, le site de Netscape dédié aux entreprises qui attire plus de 20 millions de visiteurs chaque mois, et damerait ainsi le pion à Yahoo! sur le front des «portails».

Mais pourquoi s'agit-il de tant autour d'une simple transaction? Oubliions les chiffres et les performances technologiques. L'absorption de Netscape par AOL, c'est la disparition de l'un des derniers symboles de l'ingéniosité de ces petites compagnies «West Coast» faisant fortune en un rien de temps grâce à un produit miracle: chouchou des internautes, Netscape est un monument qui s'écroule, une sorte de mythe qui s'évanouit sous la pression du marché. Sniff... Voir Netscape se fondre dans AOL, c'est presque parler d'un ancêtre choisissant le suicide assisté par injection de capital.

Voir Netscape se fondre dans AOL, c'est presque parler d'un ancêtre choisissant le suicide assisté par injection de capital

Pourtant, rien n'est plus faux: Netscape lançait son premier Navigator il y a à peine plus de trois ans et *Communicator*, il y a un an! Et c'est précisément cette «accélération exponentielle de l'histoire», comme disait Buckminster Fuller, qui fait problème...

Tout va tellement vite dans le secteur des nouvelles technologies de l'information (NTI) qu'on perd pied à vouloir suivre le rythme. Ce qui compte, c'est le positionnement stratégique: être là, être prêt au moment où «ça» arrivera. C'est la logique de la fuite en avant: les générations d'ordinateurs se succèdent à tous les trois mois; Internet change de visage à un rythme encore plus rapide; les fabricants de supports informatiques se déchirent dans une lutte suicidaire; la guerre des plates-formes vient de reprendre avec le iMac. Et tout le monde a des projets de WebTV, AOL y compris. Dans les cartons des principaux joueurs sur le marché, on place ses pions. On en est à l'an 2000. Ou 2002. Et sur papier, les chiffres sont déjà là: d'ici trois ans, cinq maximum, le commerce électronique représentera au moins le quart de tous les échanges commerciaux sur la planète. L'économie mondiale passera bientôt par Internet. C'est cela qui se dessine derrière la vague de concentration déferlante sur les NTI. Et c'est la raison pour laquelle on n'a pas fini de se bousculer au portillon.

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé le matin.
Ennuageant en après-midi.
Max: 5 Min: -4

Québec
Ciel variable.
Max: -1 Min: -4

Détails, page B 4

INDEX

Annonces B 6 Le monde A 7
Avis publics B 4 Les sports B 7
Culture B 9 Montréal A 5
Économie B 2 Mots croisés B 4
Editorial A 8 Politique A 2
Horizon B 1 Télévision B 8

www.ledevoir.com

HORIZONS

La chronique de Josée Blanchette: L'élu de mon cœur, page B 1

ÉCONOMIE

La FTQ presse Bouchard de favoriser l'offre de Loblaw, page B 2

LES ACTUALITÉS

Rentrée difficile pour le nouveau Solliciteur général, page A 6

Place à l'étapisme libéral

L'entente sur l'union sociale ne constituerait qu'une première marche dans la quête de la reconnaissance du Québec, explique Charest

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Beaupout — Jean Charest a lancé son ultime offensive contre Lucien Bouchard hier matin. Le chef libéral qualifie de «référéndaire» la présente élection. Il prévient l'électorat québécois que le processus «irréversible» de la «séparation» sera mis en marche dès l'élection du Parti québécois. À l'opposé, il offre aux Québécois de l'élire et

de le juger sur sa capacité de renouveler le fédéralisme durant les quatre années d'un mandat libéral. Il se dit «prêt à être jugé là-dessus». Mais si le PQ gagne, il ne répond plus de rien et craint le pire.

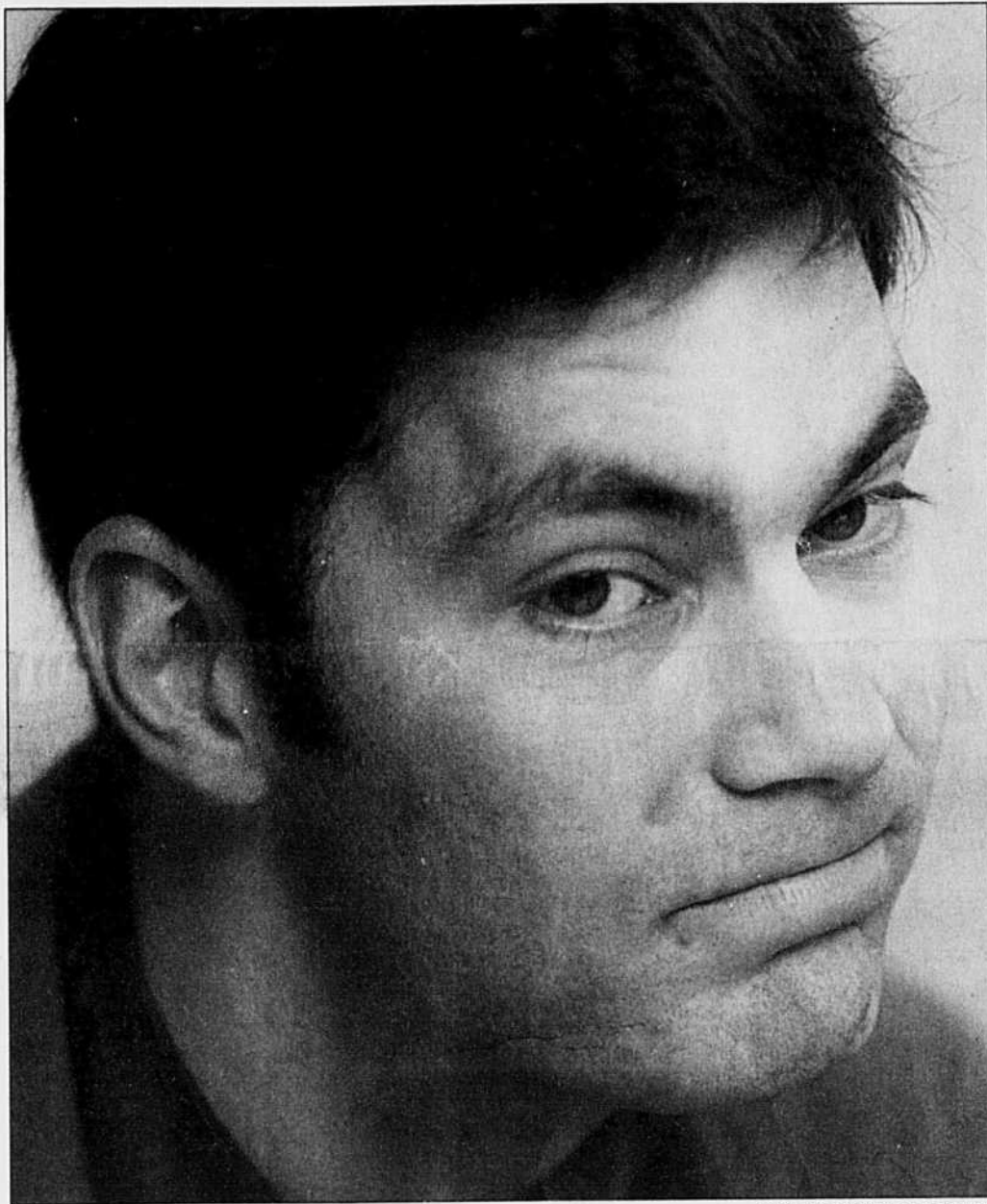
«Une fois le vote dans la boîte de scrutin, le processus de séparation est mis en branle et ce processus va devenir irréversible. En d'autres mots, on aura donné toutes les cartes au président du Parti québécois. Ce que lui décrit comme les conditions gagnantes d'un référendum, c'est lui

et lui seul qui décidera. Les Québécois auront abandonné leur liberté, leur marge de manœuvre à quelqu'un qui, dorénavant, contrôle le jeu.»

Le chef libéral promet de conclure durant son premier mandat l'entente sur l'union sociale qui, clairement, devra respecter les compétences du gouvernement du Québec et encadrer le pouvoir fédéral de dépenser. Il s'agit, selon

VOIR PAGE A 10: CHAREST

Mario Dumont au Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Les conditions gagnantes, je ne pense pas que ça va arriver», croit Mario Dumont.

Bouchard troquera la souveraineté contre le rapport Allaire

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le chef de l'Action démocratique du Québec, M. Mario Dumont, prédit que Lucien Bouchard ne réussira jamais à réunir les conditions gagnantes d'un référendum sur la souveraineté et que, pour éviter de faire perdre la face au Québec, il va se tourner vers une négociation constitutionnelle avec le reste du Canada.

Dans une telle situation, M. Dumont croit que le premier ministre emprunterait la voie proposée par l'ADQ dans son programme, c'est-à-dire

de proposer au Canada une réforme constitutionnelle fondée sur le transfert au Québec de la pleine compétence dans 22 domaines, tel que le proposait le rapport Allaire en 1991.

C'est le scénario esquissé hier par Dumont à l'occasion d'une entrevue avec l'équipe éditoriale du *Devoir*.

La proposition adéquate consiste à faire adopter par l'Assemblée nationale une loi qui prévoit un moratoire sur la tenue d'un référendum sur la souveraineté pour la durée du mandat et qui oblige le gouvernement à proposer,

VOIR PAGE A 10: DUMONT

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

ÉDITORIAL

Oui au Parti québécois

Le gouvernement Bouchard est le mieux placé pour poursuivre et compléter les réformes entreprises. Il est aussi le parti qui inspire le plus confiance pour défendre les intérêts du Québec face à Ottawa.

■ Lire l'éditorial de Bernard Descôteaux en page A 8

Lire aussi

- Le PLQ veut mettre la culture à l'abri, page A 2
- Social-démocrate, dites-vous? page A 3
- Quatre comités chauds à Laval, page A 4
- Ottawa marche sur des œufs, page A 3

Le nombre de sans-abri a doublé en dix ans

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le nombre de personnes fréquentant le réseau d'aide aux sans-abri de Montréal est pratiquement le double de ce qu'il était il y a une dizaine d'années, soit 28 000 contre 15 000 en 1989. À l'ensemble du Québec, la recherche effectuée sur ce sujet par Santé Québec indique que le nombre de sans-abri est de 40 000 environ.

Dévoilées hier par le groupe Solidarité-Itinérance, ces données ou conclusions sont contenues dans une étude intitulée *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec*. Plus exactement, les chiffres communiqués se retrouvent dans *Montréal: premiers résultats*. Un deuxième rapport consacré à la santé des sans-abri devrait être publié ultérieurement.

Cette augmentation très prononcée, notamment à Montréal, du nombre de sans-abri découle pour une bonne part d'une extension de l'extrême pauvreté au cours des huit dernières années. Une extension à laquelle évidemment les coupes commandées par les autorités politiques ne sont pas étrangères.

Selon René Charest, responsable du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes (RAPSIM) et organisateur de la conférence de presse au cours de laquelle ces réalités de l'itinérance ont été dévoilées parce que les autorités concernées tardaient à les communiquer, cette expansion de l'itinérance n'a pas tellement surpris les personnes qui, comme lui, travaillent quotidiennement sur le terrain.

«Au cours des trois, quatre dernières années, a précisé M. Charest, on s'est surpris à être dans l'obligation de faire de l'accompagnement des sans-abri à travers le dédale administratif. Il ne faut pas oublier qu'en plus de faire des coupes draconniennes dans l'aide sociale, le gouvernement a rendu l'accès aux services beaucoup plus complexe qu'il ne l'était auparavant.» C'est à la faveur de cet accompagnement, entre autres choses, que «nous avons réalisé que le nombre d'itinérants était plus important que celui avancé par les autorités.»

VOIR PAGE A 10: SANS-ABRI

PORTRAIT

Line Beauchamp, la candidate-surprise

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

On l'a vite surnommée «la candidate-surprise» du Parti libéral du Québec. Beaucoup ont été étonnés d'apprendre que Line Beauchamp, directrice de Pro-Est, un mouvement pour la promotion de l'est de Montréal, ex-directrice générale de la radio communautaire CIBL-MF, se commettait en politique.

Ceux qui la connaissent mieux et qui savent que, dans les faits, l'implication en politique pourrait lui aller comme un gant ont quand même sursauté en voyant son nom associé au PLQ. Line Beauchamp, 35 ans, diplômée en psychologie et étroitement associée au mouvement communautaire,

a le genre de «profil» que l'on associe d'emblée au Parti québécois. Mais voilà: Jean Charest, le chef du PLQ, a été le premier à l'appeler, en septembre, pour la recruter. «Oui, j'ai été étonnée», dit aujourd'hui Line Beauchamp.

Elle a réfléchi, fait son bilan de carrière, soupesé les risques. «On risque de se retrouver avec une étiquette, même si on perd, dit-elle. Et si je gagne, je suis là, au départ, pour quatre ans. Et pour vraiment avoir le temps de faire quelque chose, je vais viser un autre quatre ans. Ensuite, j'aurai 43 ans. Et je serai devenue une femme politique...»

En rencontrant Jean Charest, elle a tout de suite précisé qu'elle était une social-démocrate. «Il n'a pas essayé de me

VOIR PAGE A 3: BEAUCHAMP



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Line Beauchamp

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

EN BREF

Appui au restaurateurs

Beauport (PC) — Le chef libéral Jean Charest a donné son appui hier aux représentants des chaînes de restaurants du Québec dans leur lutte contre la loi 161 sur le crédit relatif à la déclaration des pourboires. M. Charest a promis de rencontrer l'ensemble des intervenants du domaine de la restauration une fois élu afin d'établir un traitement plus équitable entre les employeurs et les travailleurs à pourboire. Selon le chef libéral, le gouvernement Bouchard s'en est pris aux travailleurs à pourboire durant son mandat parce qu'il est incapable de créer de la croissance économique et des emplois. Les représentants des chaînes de restaurants du Québec disent, de leur côté, que le ministère du Revenu s'est déchargé de son rôle de percepteur d'impôts sur le dos des restaurateurs.

Pour une CAM à prix réduit

(Le Devoir) — Les candidats péquistes Yannick Proulx (Marquette) et Yves Bernard (Verdun) sont venus appuyer hier midi à l'UQAM la revendication de la Coalition étudiante pour le transport en commun, la CETEC, qui réclame des tarifs réduits pour les étudiants montréalais de plus de 18 ans, soit 23 \$ au lieu de 45 \$ pour la carte autobus-métro mensuelle. Les deux candidats demandent à leur parti de faire connaître sa position sur ce dossier, la seule grande formation politique à ne pas l'avoir fait pendant la campagne électorale. La CETEC avait présenté une pétition de quelque 22 000 noms en faveur du tarif réduit le 14 octobre à la ST-CUM. La présidente de la CUM, Vera Danyluk, s'est dite ouverte à cette revendication, prétend la Coalition, mais soutient que son organisme est incapable d'en assumer les coûts. «Pierre Bourque a été le seul candidat à la mairie de Montréal à ne pas prendre d'engagement envers la CUM, alors il faut pousser à des niveaux supérieurs», a déclaré Yves Bernard. La CETEC prévoit que les étudiants économiseraient 1200 \$ pendant leur scolarité si les tarifs réduits étaient mis en place, ce qui diminuerait d'autant leur endettement.

«Gel» et compressions

Le PLQ veut mettre la culture à l'abri

Macerola croit que le Québec peut obtenir davantage du fédéral

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Un Parti libéral au pouvoir hisserait la culture au rang des secteurs de l'économie à protéger des coupes et du «gel», et tisserait des liens plus serrés avec le gouvernement fédéral afin de s'assurer que le Québec ait droit à la part de gâteau qui lui revient en matière de culture.

C'est François Macerola, candidat libéral dans le comté de Vimont, à Laval, qui rencontrait la presse hier et faisait part, à la demande expresse de son chef Jean Charest, des objectifs de son parti en ce qui a trait à la culture.

À moins d'une semaine de la fin de la campagne électorale, les libéraux s'exprimaient ainsi sur leurs opinions et intentions culturelles. «La culture, aux côtés de la santé et de l'éducation, fait partie des secteurs où le gouvernement libéral souhaite ne pas geler les dépenses», a affirmé d'entrée de jeu François Macerola, anciennement à la tête de Téléfilm Canada et de l'Office national du film.

Tel que le rapportait *Le Devoir* la semaine dernière, le programme politique du Parti libéral ne s'aventure guère dans la voie des chiffres et des programmes culturels très précis: il prône ainsi un partenariat plus organisé avec le gouvernement fédéral par l'entremise d'institutions telles Radio-Canada, Téléfilm, l'Office national du film, le CRTC, le Conseil des arts du Canada, souhaite une implication plus importante du secteur privé dans le financement des arts, croit à l'implantation de délégations du Québec en certains pays négligés ces dernières années et appuie d'ailleurs la création d'une politique de diffusion internationale.

De façon plus précise, M. Macerola a affirmé hier «pri-

vilégier un financement pluriannuel» — sur une base de trois ou cinq ans — d'organismes tels le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). «Ces organismes sont toujours à la merci du [budget du] 31 mars, a affirmé le candidat, qui livre dans sa circonscription une lutte qu'on dit assez serrée à son adversaire péquiste, le ministre du Tourisme David Cliche. Avec des budgets de trois ou cinq ans, ils pourraient planifier de façon plus éclairée.»

Une attitude de revendications

Revenant souvent à la charge avec des exemples relevant des secteurs du cinéma et de la télévision, M. Macerola a défini un des premiers mandats qu'il souhaiterait donner à la SODEC, soit celui de rétablir une «synergie avec le gouvernement du Canada afin de s'assurer que les programmes canadiens répondent bien aux besoins des Québécois». Ecorchant au passage le gouvernement sortant, qui a négligé de donner au Québec à l'intérieur de certains programmes et organismes «la place qui lui revient de droit», François Macerola a ajouté que «le Québec doit être roi et maître de sa culture tout en collaborant avec le gouvernement fédéral et en prenant une attitude de revendications».

Le candidat libéral pense notamment à un rôle de représentation plus soutenu du gouvernement du Québec dans la vaste opération de consultations que mène actuellement le CRTC sur les contenus de télévision canadienne.

En matière de politique de diffusion culturelle internationale, les libéraux n'insisteraient peut-être pas autant que l'actuel gouvernement sur les liens à privilégier avec la France. «Je pense que ce gouvernement a d'ailleurs pris en

compte des considérations politiques au détriment de considérations culturelles.» En plus de donner un second souffle aux délégations québécoises — on pense à l'Asie, à l'Allemagne, à l'Italie et aux États-Unis comme lieux d'implantation privilégiés —, un gouvernement libéral ciblerait mieux ses interventions culturelles. «Si j'avais une piastre à dépenser, j'irais la mettre ailleurs que sur une Semaine du cinéma québécois à Paris, et je la transporterais peut-être en Allemagne!», a lancé M. Macerola, faisant allusion à un événement qui battait son plein il y a peu dans la capitale française et qui ne suscite pas autant d'intérêt qu'on le voudrait bien.

Quant aux «nouvelles voies de solution aux problèmes de financement des organismes culturels québécois», M. Macerola songe à une participation financière annuelle obligée et fixe de la part de sociétés telles que Loto-Québec, en plus de penser à favoriser une participation accrue d'entreprises privées dans la commandite, en échange d'incitatifs financiers gouvernementaux à saveur d'abri fiscal.

François Macerola regarde d'un œil intéressé — même s'il dit ne pas avoir une seule minute pour y penser — un ministère de la Culture ou un rôle de critique de l'opposition en matière de culture. Aux côtés de Roch Carrier, ancien directeur du Conseil des arts du Canada, et du député d'Outremont Pierre-Étienne Laporte, il a soumis ses visées culturelles au chef du parti, qu'il affirme appeler tous les jours pour savoir «quand? quand?» il mettra la culture à l'agenda des discours publics. «C'est vrai que la culture n'a pas été une priorité de la campagne, et je le déplore. Ça a peut-être été négligé au niveau national mais, dans les comtés, je peux vous assurer que la culture était à l'ordre du jour.»

DEUX BANQUES. 2

Une meilleure banque pour les Canadiens

UN ENGAGEMENT.

Banque de Montréal BANQUE ROYALE

IL NE SUFFIT PAS D'ÊTRE PLUS GRAND. IL FAUT ÊTRE MEILLEUR.

Voilà pourquoi la Banque de Montréal et la Banque Royale désirent fusionner. Nous croyons qu'en unissant nos talents, nos énergies et nos ressources financières, nous vous offrirons, ainsi qu'à l'ensemble du pays, des services bancaires de meilleure qualité.

Ce projet de fusion soulève plusieurs questions. C'est pourquoi nous avons conçu ce livre intitulé *Deux banques. Un engagement.*

Il vise à répondre au plus grand nombre de questions possible. Notre intention est de clarifier ce que vous pouvez retirer de cette fusion. Nous vous invitons à le lire et à nous dire ce que vous en pensez. Nous sommes déterminés à vous offrir une banque meilleure, plus personnelle, plus ouverte. C'est l'engagement que nous prenons.

Le président du Conseil et chef de la direction
Banque de Montréal

Matthew W. Barrett

Le président du Conseil et chef de la direction
Banque Royale

John E. Cleghorn

Pour obtenir un exemplaire gratuit de notre livre *Deux banques. Un engagement.*, appelez sans frais au 1 877 842-2566 ou visitez notre site au www.propositionfusion.com.

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

Social-démocrate, dites-vous?

La Fédération des femmes du Québec critique sévèrement les orientations du gouvernement Bouchard

La fin de campagne se fait sentir chez les péquistes où on tente de maintenir la confortable avance sans faire de vagues. Côté engagements, Lucien Bouchard est en train de réviser la liste énoncée jusqu'à présent, mais c'est sans compter sur les critiques sévères de la Fédération des femmes du Québec.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le gouvernement du Parti québécois n'est pas social-démocrate comme il prétend l'être, a jugé hier la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David. «Il y a eu de tels reculs au plan de la pauvreté, ce qui touche beaucoup de femmes, beaucoup d'enfants. On ne peut pas dire que tout ça, c'est la social-démocratie en action, bravo, on va voter pour vous!», Mme David a fait ce commentaire à la sortie d'une rencontre hier matin avec Lucien Bouchard, qu'elle dit avoir sollicitée de longue date.

L'un des plus graves problèmes soulevés par la présidente de la Fédération concerne la réforme de la santé combinée aux très nombreuses compressions. «Le gouvernement Bouchard n'a pas, ne vit pas le sentiment d'urgence que nous nous vivons comme femme avec la transformation du réseau. [...] On ne peut quand même pas passer ça sous silence», estime Mme David.

Si cette dernière reconnaît que le gouvernement Bouchard a fait certaines avancées, dont les garderies à 5 \$, une nouvelle politique en matière d'agression contre les femmes d'ici trois mois et les allocations familiales, elle ne s'en satisfait toutefois pas.

Françoise David a réclaté à M. Bouchard l'élargissement de la clause de l'appauvrissement zéro à l'ensemble des assistés sociaux. Mais le chef du Parti québécois refuse d'aller au-delà de ce qui a déjà été accordé, soit aux seuls bénéficiaires jugés inaptes au travail. «C'est incompréhensible. On nous dit qu'on ne coupera plus dans la sécurité du revenu, mais on refuse de vous donner une clause

d'appauvrissement zéro pour toutes les personnes à la sécurité du revenu. Alors là, il y a vraiment un problème», a affirmé Mme David.

M. Bouchard a répliqué par la suite qu'il était hors de question de donner une telle garantie compte tenu de la situation financière du gouvernement dont l'objectif du déficit zéro doit être atteint au printemps prochain. «Nous n'avons aucune intention de couper quoi que ce soit dans le niveau d'aide individuelle aux bénéficiaires d'aide sociale pour arriver à ce résultat», a indiqué Lucien Bouchard.

Manifestants

En début d'après-midi, ce dernier a été accueilli à son arrivée à la Chambre de commerce et d'industrie de Laval par quelques dizaines de manifestants. Il s'agissait d'avocats ainsi que du personnel de soutien de l'Aide juridique sans contrat de travail depuis trois ans. La réforme engagée en 1995 dans ce secteur a notamment mis en péril l'accessibilité des services d'aide juridique aux plus démunis de la société, dont les personnes âgées et les travailleurs payés au salaire minimum, soutiennent les syndicats.

Le ministre de la Justice, Serge Ménard, a rappelé hier que le Vérificateur général de la province accusait l'Aide juridique de laxisme et, maintenant, il y a moins de demandes, ce qu'il n'associe pas à l'accès aux services plus étroit. Il note toutefois que, s'il devait être reporté dans ses fonctions actuelles, il entend faire du règlement de ce dossier une priorité.

«Pour faire des coupures, il faut couper», a conclu Serge Ménard.

Devant les gens d'affaires, M. Bouchard a prononcé un discours à saveur économique, rappelant l'ensemble des engagements pris dans ce secteur de-



La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David (à l'arrière-plan), a demandé hier à Lucien Bouchard que soit appliqué à l'ensemble des assistés sociaux le principe de l'appauvrissement zéro.

puis le début de la campagne électorale. Il a par ailleurs établi un nouvel objectif quant au rang mondial que le Québec devrait poursuivre au cours de la prochaine décennie.

«En termes de création d'emplois, lorsque l'objectif du sommet sera atteint (23 % par rapport au Canada), nous devrions nous en fixer un nouveau. En ce moment, nous sommes au quinzième

rang mondial pour la compétitivité. Nous allons tout mettre en œuvre pour classer le Québec parmi les dix premiers au monde d'ici dix ans», a expliqué Lucien Bouchard.

L'équipe Charest-Dionne

Jusqu'au bout!

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Beauport — Jean Charest et Michèle Dionne forment une équipe qui continuera de travailler à l'unisson d'ici la fin de la campagne électorale. Le chef libéral compte sur l'appui de Michèle Dionne et, si l'on en croit cette dernière, M. Charest n'a pas l'intention d'abandonner la partie au Québec tant qu'il ne sera pas premier ministre.

«C'est quelqu'un que je connais assez bien, a-t-elle déclaré hier, que j'ai choisi il y a 25 ans pour sa grande détermination. C'est un homme optimiste, qui croit en la vie. Quand il s'engage, il s'engage à fond, il va jusqu'au bout.»

Devant plus d'une centaine de militantes libérales hier matin, dans la circonscription de Montmorency en banlieue de

Québec, M. Charest a raconté une anecdote savoureuse sur les débuts des jeunes mariés Dionne-Charest et sur leur voiture, qui connaissait à l'époque des problèmes de démarrage.

«Partout où on allait, il fallait stationner sans cote. Michou n'était pas très habile pour partir la voiture, alors j'avais toujours l'avantage d'être assis dans l'auto, pendant qu'elle poussait en arrière. Encore ici, dans la campagne, on est dans le dernier droit et elle pousse encore en arrière.»

Le chef libéral a décrit son union avec Mme Dionne comme un voyage, un périple, un choix de vie où les deux voyageurs travaillent pour avancer dans la même direction, en partageant les bons et les mauvais moments.

D'ailleurs, Mme Dionne a fait le tour du Québec durant la campagne électorale afin de rencontrer les électeurs qui lui ont fait part de leurs préoccupations et de leurs inquiétudes.

«Je suis là d'abord pour les écouter et, ensuite, je transmets les messages au chef.»

Mme Dionne se dit préoccupée par la situation des réseaux de la santé et de l'éducation. Elle affirme qu'elle sera sur le terrain jusqu'à la fin de la campagne électorale en raison de l'importance des enjeux abordés jusqu'ici. Elle dit vouloir continuer jusqu'au 30 novembre avec la même détermination qu'elle avait quand elle a entrepris cette campagne.

SUITE DE LA PAGE 1

séduire, dit-elle. Je veux dire qu'il n'a pas changé son discours pour essayer de me faire plaisir. Il a été honnête, il m'a présenté la situation telle qu'elle était. Il m'a parlé de son souci pour le développement de la métropole. Il a insisté sur le fait que le Parti libéral, justement, ne s'attardait pas aux étiquettes, qu'il y regroupait des gens de toutes tendances. Il m'a dit: «Tu y as ta place.» Et, pour moi, c'était très clair. Ceux qui la connaissent, qu'ils partagent ou non ses opinions politiques, se rejoignent d'emblée de sa décision. «De voir une femme de 35 ans, de son calibre, se présenter en politique, je suis déjà content, dit Jacques Primeau, aujourd'hui gérant d'artistes, ancien président du conseil d'administration de CIBL. Son esprit pragmatique va toujours prendre le dessus. C'est une personne qui va faire avancer les choses sur le terrain, qui va se rendre utile aux gens de sa communauté.»

La préoccupation numéro un de Line Beauchamp est d'ailleurs l'appauvrissement. «Pas seulement ce qui concerne les plus démunis, mais aussi l'appauvrissement de la classe moyenne», dit-elle. Redonner des moyens à la classe moyenne, entre autres avec des ajustements à la fiscalité, est très important pour moi.

On lui a offert de se présenter dans Sauvé, qui couvre une partie de Montréal-Nord, après que Marcel Parent, le député libéral sortant, eut décidé de tirer sa révérence. Elle a de bonnes chances d'y gagner contre le candidat péquiste, Umberto Di-Geno, un enseignant à la retraite, mais se refuse à considérer sa circonscription comme «gagnée d'avance» pour les libéraux.

EN BREF

20 millions aux commissions scolaires

(PC) — Emploi-Québec fournira 20 millions aux commissions scolaires pour leur permettre de fournir de la formation aux personnes référées par les centres locaux d'emploi. Cette mesure devrait aider plusieurs milliers de personnes qui veulent retourner aux études, mais qui éprouvent des difficultés particulières à le faire, a déclaré la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, en conférence de presse hier. Elle a expliqué que certaines des personnes qui faisaient appel aux centres locaux d'emploi pouvaient s'inscrire sans problème aux différents programmes d'études offerts par les commissions scolaires, qu'il s'agisse de formation générale ou de formation professionnelle. Toutefois, certains ont besoin d'un bon rattrapage, qu'il s'agisse d'alphabetisation ou de francisation, a-t-elle indiqué.

CANDIDATE-SURPRISE

béraux. «C'était quand même le comté de Jacques-Yvan Morin avec le PQ, dit-elle. Pour moi, rien n'est coulé dans le béton.»

Line Beauchamp connaissait déjà bien une bonne partie de l'est de l'île de Montréal. Depuis le début de la campagne, elle découvre, porte après porte, cette portion un peu plus au nord, dont le caractère cosmopolite lui a tout de suite plu. «Il y a beaucoup d'Italiens, d'Haïtiens, et d'hispanophones», dit-elle. Plusieurs clients du Tim Horton où elle donnait l'entrevue, hier, boulevard Henri-Bourassa, la reconnaissent déjà content, dit Jacques Primeau, aujourd'hui gérant d'artistes, ancien président du conseil d'administration de CIBL. Son esprit pragmatique va toujours prendre le dessus. C'est une personne qui va faire avancer les choses sur le terrain, qui va se rendre utile aux gens de sa communauté.

Sur les problèmes qu'elle voit à résoudre, Line Beauchamp devient vite intarissable. «Il y a 3000 familles monoparentales à Montréal-Nord. Il y a des mesures à prendre pour favoriser le retour au travail. Mais cela veut dire tout de suite penser aux garderies... Tout s'enchaîne. Le décrochage scolaire est un autre problème, très important chez les jeunes Haïtiens. On ne peut pas parler de développement économique sans regarder ce genre de problèmes.»

«Il a insisté sur le fait que le Parti libéral ne s'attardait pas aux étiquettes, qu'il y regroupait des gens de toutes tendances»

Pensez-elle avoir de l'influence et le pouvoir de changer les choses, en dépit des inévitables compromis qu'impose la politique? «Honnêtement, je ne sais pas quoi répondre, dit-elle. Je peux seulement vous dire que je suis connue comme quelqu'un qui livre la marchandise à livrer. Je ne suis pas agressive, mais j'ai la tête dure! Et j'ai quand même relevé, jusqu'ici, des défis pas toujours faciles.»

Des défis qui, soulignent d'ailleurs ceux qui la connaissent, demandaient de concilier des intérêts souvent disparates. «C'est une personne de consensus, dit Jacques Primeau. Et c'est quelqu'un qui écoute autant qu'elle parle.» A CIBL, où il faut concilier les points de vue des bénévoles avec les impératifs de gestion et de rentabilité, Line Beauchamp a solidifié le département de publicité, assuré l'autosuffisance financière et créé le service d'information. A Pro-Est, qui regroupait, entre autres, des groupes d'intérêts, les Chambres de commerce, les syndicats, les groupes communautaires, les gouvernements fédéral, provincial et les villes de banlieue, elle a mené à terme des dossiers comme la transformation du boulevard Henri-Bourassa et le développement, dans le secteur, de l'industrie des plastiques.

«On dit que c'est une social-démocrate», dit Pierre Paquet, ancien vice-président de la CSN et vice-président de

Pro-Est. Mais c'est surtout à cause de ses actions. Elle se rend compte tout de suite des choses à réaliser.»

Le Parti libéral est-il le meilleur endroit pour y arriver? Line Beauchamp n'en a aucun doute même si, comme elle l'a révélé d'entrée de jeu à Jean Charest, elle a voté OUI au référendum de 1995. «Je l'ai quand même fait en gardant en tête la notion de partenariat. Je crois à la position du Québec au sein de la fédération. Ce n'est pas beaucoup connu, mais les provinces se parlent, et il y a eu des changements au cours des dernières années. Malgré tout, j'aurais réfléchi sérieusement si le PQ m'avait approchée», dit-elle. L'aurait-il fait? Line Beauchamp est la compagne, dans la vie, de Pierre Bi-beau, ancien directeur général du Parti libéral du Québec et ancien conseiller spécial de Robert Bourassa. Un fait auquel, dit-elle, il ne faut quand même pas accorder trop d'importance. «La preuve, c'est que tout le monde me prenait comme acquise au PQ!»

Mais l'objectif de la souveraineté et, surtout, la perspective d'un troisième référendum sont maintenant loin de l'emballer. «Lucien Bouchard parle de conditions gagnantes, de référendum gagnant... Mais Jacques Parizeau, en 1995, devait être sûr qu'il gagnerait! Ça reste toujours impossible à garantir... Et que gagnerait-on avec 52 % de OUI? À 60 %-40 %, ce serait peut-être pire: on aurait une société divisée entre les francophones et les autres. Ce n'est surtout pas ce que je veux.»

Les libéraux fédéraux marchent sur des œufs

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — En cette dernière semaine de campagne électorale québécoise, les libéraux fédéraux marchent sur des œufs: les ténors se taisent et les députés d'arrière-ban avancent timidement leurs opinions.

Hier, le ministre des Finances, Paul Martin, a été la seule des grandes figures du gouvernement Chrétien à accepter de faire des commentaires. Et, encore, il a été prudent. «Je pense que Jean Charest va gagner les élections. Je pense que les points qu'il a soulevés, c'est-à-dire la santé et la nécessité d'avoir la certitude économique, sont des points qui sont très importants», a-t-il affirmé, sans ajouter un mot de plus, malgré l'insistance des journalistes.

Pour sa part, le premier ministre Jean Chrétien, de retour depuis lundi d'un périple de 10 jours en Asie, n'a pas voulu se prononcer. Ou presque. A sa sortie du Conseil des ministres, hier, il s'est contenté de dire, quand les journalistes lui ont demandé de donner son avis, qu'il ne se mêlait pas d'élections provinciales, mais que son appui allait à Jean Charest. C'est le même message qu'il avait répété avant son départ pour l'Asie.

Plusieurs d'entre eux étant impliqués activement dans la campagne, les députés libéraux d'arrière-ban du Québec pouvaient, quant à eux, difficilement se taire. Ils repoussaient tous la possibilité d'une intervention massive d'Ottawa pour donner un coup de pouce à la campagne de Jean Charest.

«Ce ne sont pas les gros canons qui vont faire la différence, c'est sur le terrain que ça va se faire, vote par vote. Nos bénévoles [du Parti libéral du Canada] travaillent pour tous les candidats libéraux au Québec: je pense que ça va porter fruit», a expliqué Nick Discepolo, qui représente Vaudreuil-Soulanges.

M. Discepolo a ses propres théories sur la campagne québécoise. Ainsi, il verrait très bien Jean Charest accomplir ce que, selon lui, le maire de Montréal, Pierre Bourque, aurait réussi à faire: remporter une victoire éclatante alors que les sondages le donnaient pour perdant. En réalité, les sondages des dernières semaines de la campagne électorale municipale donnaient M. Bourque vainqueur.

A son avis, le plus gros du travail pour les libéraux provinciaux doit se faire en cette dernière semaine auprès des indécis, qui seraient légion, selon lui. «D'après nos sondages, 20 % des personnes sont prêtes à changer leur opinion, autant dans le camp fédéraliste que dans celui du PQ», dit-il. Aussi, estime-t-il, «tout peut changer d'ici le 30 novembre».

Sa collègue de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine, Marlene Jennings, soutient que les libéraux fédéraux en font assez actuellement. «On leur fournit [aux libéraux provinciaux] toute l'aide qu'ils veulent avoir», note-t-elle.

Farouchement partisan, Denis Coderre (circonscription de Bourassa) refuse de céder au pessimisme. «On ne me fera pas dire que la campagne va mal présentement: la campagne va bien, M. Charest est partout et il se promène.»

«Quand moi je me promène sur le terrain, je trouve que le message de M. Charest passe quand même assez bien. Il est important qu'on rappelle à la population quels sont les vrais enjeux», ajoute-t-il.

Il n'est pas question pour lui à l'heure actuelle de se lancer dans de grandes analyses sur l'allure de la campagne libérale. «Il faut peut-être attendre les résultats pour voir si ça va mal ou pas.»

Michel Desautels
SMILEY
Prix Robert-Cliche du meilleur roman 1998

Un style élégant, très personnel [...]. Un bonheur d'écriture qui devient pour nous, jusqu'à la fin dramatique et inattendue, bonheur de lecture.

LISE LACHANCE, *Le Soleil*

Un grand cru [...]. Un coup d'envoi fort réussi.

STANLEY PÉAN, *Id*

vib éditeur

TAPIS DÉCOR

PAYEZ dans **6 mois** **AUCUN INTÉRÊT** (sur approbation du crédit)

INVENTAIRE RABAIS jusqu'à **50 %**

TAPIS berbère, sisal, torsadé, saxon, velours, commercial

PRÉLART sans cirage

CARPETTES motifs, modernes, classiques, orientales

Claude Bouchard Propriétaire

Installation Garantie

3645, boul. St-Joseph Est Montréal (514) 729-0891

8455, boul. Langelier St-Léonard (514) 324-8455

1090, rue Laurier Ouest Outremont (514) 274-1090

GUÉRIN

NOUVEAUTÉ

POUR L'AMOUR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC ET AU CANADA

208 pages, 18,50 \$

Guérin Littérature

Jean Pellerin

Jean Pellerin, homme de lettres, a exercé durant onze ans les fonctions de professeur de français et d'anglais à Trois-Rivières avant d'occuper tour à tour pendant six ans le poste de réalisateur et d'animateur de télévision aux Affaires publiques de Radio-Canada et pendant vingt-deux ans celui de journaliste et éditorialiste au quotidien *La Presse* de Montréal. Entre-temps, il a publié plusieurs essais et cinq romans. Il a repris du service comme professeur de langues en soumettant à ses petits-neveux ces réflexions sur la langue parlée au Canada.

Siège social :
GUÉRIN, éditeur ltée, 4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone : (514) 842-3481 Télécopieur : (514) 842-4923
Adresse Internet : <http://www.guerin-editeur.qc.ca>

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

La Côte-Nord a besoin d'outils pour grandir

Les préoccupations des électeurs québécois sont les mêmes: développement économique et social, qualité des soins de santé, dynamisme de leur région. *Le Devoir* poursuit un tour d'horizon des régions québécoises, question de savoir ce qu'on attend, dans chacune d'elles, des candidats à l'élection provinciale. Aujourd'hui, les régions les plus vastes et les moins densément peuplées, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, de même que la région de Laval.

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Après n'avoir été pendant des années que des villes industrielles, des villages isolés, des rassemblements d'Amérindiens ou d'Inuits et des terres sauvages à perte de vue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec se métamorphosent grâce au tourisme. «Il y a des gens qui avaient découvert la région, mais on ne les écoutait pas, raconte le maire de Baie-Comeau, Claude Martel. On bâtissait des machines à papier et on agrandissait des alumineries. On disait que le tourisme, c'était pas important.» Aujourd'hui, le tourisme est en train de redonner un nouveau souffle à l'économie nordique.

Baie-Comeau a bien besoin de ce regain. Pour la première fois depuis 1936, la ville a connu un ralentisse-

ment de sa croissance, principalement dû à la rationalisation d'Hydro-Québec et des grosses usines du coin. Le maire Claude Martel espère que le nouveau pacte fiscal promis par Québec portera une attention particulière aux villes industrielles, aux prises avec une contestation des taxes devant les tribunaux de la part des usines de leur territoire.

Sur le bord du Labrador, la ville minière de Fermont mène sa bataille pour la réalisation de son projet de fusion des services santé-éducation-municipal (SEM). Si les ministères de la Santé et de l'Éducation participent activement à la mise en place du projet-pilote, c'est du côté des Affaires municipales que le maire de Fermont, Robin Bélanger, doit se faire plus convaincant.

Le projet SEM, une fois en marche,

permettrait à la petite localité située à 300 km au nord de Sept-Îles de garder chez elle les centres de décision des services de la santé et de l'éducation, et de fusionner l'administration municipale dans la même structure. Si l'expérience est concluante, elle pourrait être étendue à d'autres régions.

La crise du verglas en permanence

Quant au Nord-du-Québec, «les gros problèmes visent les responsabilités que le fédéral ne veut pas reconnaître», explique l'ancien président de l'Administration régionale Kativik, Jean Dupuis. Ce que la région veut en priorité ce sont... des maisons!

Depuis 1995, les programmes de construction d'habitation sociale qui permettaient aux Inuits de posséder leur propre toit à été aboli, excepté pour les réserves indiennes. «Notre problème, dit Jean Dupuis, c'est que les Inuits ne vivent pas dans des réserves...» Les quelques maisons privées disponibles exigent un loyer inabordable pour la plupart des Inuits. Et pendant ce temps, les services de santé et d'éducation de la région offrent des maisons à prix réduit à leurs employés.

Sans les sous pour se payer une maison bien à elles, les familles inuits



Gabriel-Yvan Gagnon



Michel Létourneau

s'entassent à deux ou trois par habitation. «Vous vous rappelez sûrement la crise du verglas où deux ou trois familles cohabitaient ensemble, lance, narquois, Jean Dupuis. Mais chez nous, dans le Nunavut, il y a beaucoup de familles qui vivent la crise du verglas en permanence!» La promiscuité, on s'en doute, engendre des situations difficiles à vivre pour les Inuits.

De l'asphalte et pas de gravier

Mais le Nunavut n'est pas au bout de ses peines. Le gouvernement fédéral vient d'accorder des fonds à Kuujuaq pour la réfection de la seule piste asphaltée de son aéroport. Mais rien n'a été prévu pour les huit mois où la piste sera fermée, empêchant les

avions de cargo et de passagers de se rendre à Kuujuaq. La solution envisagée — une navette de petits avions (qui peuvent se poser sur une piste de gravier) entre Kuujuaq et La Grande — coûterait près de huit millions et torpillerait la saison de la chasse et de la pêche. Les efforts pour attirer l'attention d'Ottawa sur ce problème sont restés vains jusqu'ici.

Les Fermontois aimeraient bien que la route 389, entre Baie-Comeau et leur ville, soit mieux entretenue. «On a l'air un peu fou en disant qu'on veut occuper le territoire, dit Robin Bélanger. On veut se donner un pays mais on ne peut pas l'occuper adéquatement!» Baie-Comeau aussi souhaite le développement de la 389, un atout économique important qui confirmerait la ville comme carrefour entre le Nord et l'Est. Avec le pont sur le Saguenay, tout serait en place pour donner «un nouveau visage à la Côte-Nord», croit le maire Claude Martel. Des études sont en cours et l'avenir du pont devrait être fixé ce printemps.

À surveiller

Pas de grosses surprises attendues dans ces régions fortement péquistes, une tendance que le maire de Fermont, Robin Bélanger, explique par le

CÔTE-NORD

population: 103 281 habitants

Duplessis

Normand Dugay, PQ, majorité de 1866 voix (OUI à 62,78 %)

Saguenay

Gabriel-Yvan Gagnon, PQ, majorité de 6994 voix (OUI à 73,33 %)

NORD-DU-QUÉBEC

population: 38 413 habitants

Ungava

Michel Létourneau, PQ, majorité de 1905 voix (NON à 53,09 %)

Entre parenthèses, les résultats du référendum de 1995

penchant plus «pro-régions» du PQ. Par contre, la Basse-Côte-Nord songe à réclamer une nouvelle circonscription électorale pour sa région, estimant être trop souvent oubliée par le député de la (très) grande circonscription de Duplessis.

À Laval, quatre circonscriptions chaudes sur cinq

Le vote au nord de Montréal s'annonce serré, comme à l'extrême ouest de la Montérégie. Laval n'offre pas de circonscriptions électorales de tout repos, sauf la dernière, à l'ouest de l'île.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Des cinq circonscriptions électorales de Laval, une seule a une issue coulée dans le béton, Chomedey, composée d'une forte minorité d'origine grecque. Cette circonscription reste assurée au controversé Thomas Mulcair. Il a obtenu une majorité de 16 000 voix en 1994, forte comme dans le West Island. Les quatre autres circonscriptions de Laval font l'objet de luttes serrées.

Trois ont été remportées avec des majorités de 1000 voix environ: Laval-des-Rapides, la circonscription que Serge Ménard a remportée avec 1733 voix en 1994, Mille-Îles, que Lyse Leduc a gagnée avec 1371 voix, et

Fabre, que Joseph Facal a enlevée avec 1109 voix. Vimont avait fourni la plus chaude de ces luttes, David Cliche l'emportant par 128 voix.

Quelle est l'importance des enjeux régionaux dans ces circonscriptions? Difficile à dire. En tout cas, la Chambre de commerce de Laval a posé 25 questions aux candidats et chefs de parti. Richard Darveau, son vice-président exécutif et directeur général, évoque huit questions posées sur la métropole en ces termes: «Laval n'est ni métropole, ni capitale, ni ville-centre. On vit dans l'ombre de la métropole et il importe de savoir ce que chaque candidat pense des fusions municipales sur l'île de Montréal. Laval a fait son ménage en 1965. La Rive-Sud ne l'a pas fait et l'île de Mont-



David Cliche



François Macerola

réal ne l'a pas fait.»

On se demande à Laval ce qu'il adviendra du ministère de la Métropole. Pour la promotion économique, Laval ne se satisfait pas du tout de l'Agence Montréal International. Celle-ci ne favorise pas le développement de l'industrie à Laval, à l'inverse de Laval Technopole. On parle de 300 entreprises manufacturières qui exportent déjà de Laval vers l'étranger.

La Chambre de commerce de Laval demande donc à chacun des chefs



Joseph Facal



Johanne Gauthier

de répondre à la question suivante: «Croyez-vous essentiel de construire un pont reliant l'est de Montréal et de Laval?» Richard Darveau fait remarquer à ce sujet que, «dans le contexte de la libération des marchés à l'échelle continentale, le protectionnisme sur l'est de l'île de Montréal, ce n'est plus valable.»

La Chambre de commerce de Laval considère que la productivité de ses entreprises est compromise par la fiscalité élevée. On compte 490 usines à Laval contre 2300 en Montérégie. Les usines de Laval procurent de l'emploi à 13 000 ouvriers.

La CCL précise que Laval produit

40% des fleurs du Québec. C'est la capitale du poinsettia. On cultive les fleurs aux deux extrémités de l'île, à Saint-François de Sales et à Sainte-Dorothée. Laval représente même la capitale horticole de l'est du Canada et de nombreux congrès s'y tiennent à ce sujet.

Pour battre David Cliche, le député qui avait obtenu la plus petite majorité en 1994, le Parti libéral a choisi un ancien nationaliste qui a bénéficié d'une nomination à titre de président de l'ONF sous les conservateurs, François Macerola.

Contre Joseph Facal, c'est une ancienne attachée politique de Robert Bourassa, Johanne Gauthier, qui fait la lutte. Dans Mille-Îles, Sylvain Lefebvre, un jeune avocat de Saint-François-de-Sales, a commencé sa campagne voilà déjà deux mois. L'ingénieur Robert Lefebvre présente pour sa part sa candidature pour les libéraux contre Serge Ménard. Dans Laval, la composition de la population change presque aussi vite que sur l'île de Montréal, au nord-est.

LAVAL

population: 330 393 habitants

Chomedey

Thomas Mulcair, PLQ, majorité de 16 656 voix (NON à 72,62 %)

Fabre

Joseph Facal, PQ, majorité de 1109 voix (OUI à 51,42 %)

Laval-des-Rapides

Serge Ménard, PQ, majorité de 1733 voix (NON à 52,65 %)

Mille-Îles

Lyse Leduc, PQ, majorité de 1371 voix (OUI à 51,64 %)

Vimont

David Cliche, PQ, majorité de 128 voix (OUI à 50,01 %)

Entre parenthèses, le résultat du référendum de 1995

LA FONDATION DU DEVOIR

Félix Leclerc

La Fondation du Devoir vous invite à vous procurer, à prix d'ami, l'œuvre littéraire de Félix Leclerc.

Cette année, Félix se donne en cadeau

Édition de luxe de l'œuvre littéraire de Félix Leclerc

Prix spécial pour le temps des Fêtes: 170 \$ taxes et livraison postale incluses.

Prix régulier: 275 \$ plus taxes

Quelques mois avant son décès, Félix Leclerc avait revu et corrigé lui-même son œuvre littéraire dans le but de la regrouper à sa façon et de la faire publier de manière exceptionnelle. Il nous a malheureusement quittés avant d'avoir pu nous offrir personnellement ce beau cadeau. L'éditeur québécois Henri Rivard a exaucé le vœu de Félix en regroupant, dans les quatre plus beaux livres d'art jamais publiés ensemble au Québec, ce que notre grand poète voulait que l'on retienne de ses écrits qui ont marqué et séduit plus d'une génération. Une édition unique qui fera désormais partie du patrimoine familial pour ceux qui la posséderont.

Homages illustrés par des reproductions pleines couleurs de tableaux de 51 peintres québécois renommés: de Dumas à Jacurto, en passant par Cosgrove et Ladouceur, etc.

Témoignages d'amour écrits par 60 personnalités québécoises et françaises: Aznavour, Devos, Plamondon, Maurice Richard, Vigneault, etc.

2000 pages réparties en quatre tomes

On peut se procurer ce coffret de luxe de quatre tomes, non disponible en librairie, en communiquant à l'adresse et au numéro de téléphone suivants:

La Fondation du Devoir
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9
Téléphone: (514) 985-3431
Télécopieur: (514) 985-3310

HENRI RIVARD
ÉDITEUR

1-877-584-2609

Impression sur papier québécois haut de gamme, écologique et sans acide
Reliure superbe, pleine toile moirée, signet, dorure, incrustations et médaillons collés
Présentation spectaculaire sous coffret-fenêtre de 17 po X 22 po

PARTIR POUR LE

MAROC

Imaginez ceci...

- Une semaine au spectaculaire **Palmerie Golf Palace** à Marrakech.
- Un parcours de golf exceptionnel, dessiné par **Bobby Trent Jones**.
- Un club house comme aucun autre, avec six restaurants et cinq piscines.
- Un service 747 de **Royal Air Maroc**, «les caravaniers du monde»

vous invitent à participer au concours:

Abonnement fidélité Le Devoir

Vous n'aurez qu'à vous abonner pour une période minimum de trois mois à recevoir **Le Devoir** à votre porte six jours semaine et votre nom sera inscrit au concours.

Le concours se termine le vendredi 11 décembre à 21h

Tirage le 18 décembre 1998

Valeur de **3 800 \$**

Nos autres abonnés peuvent s'inscrire en nous envoyant leurs coordonnées au Concours Abonnement Fidélité Le Devoir. Règlements du concours disponibles aux bureaux du **Devoir**: 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Qc, H3A 3M9. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter son prix. Le gagnant devra avoir un abonnement actif 6 jours au 18 décembre 1998.

LE DEVOIR

MONTREAL

Transport en commun

Hausse possible des tarifs à la STCUM

Devant un manque potentiel de 65 millions à la CUM, aucune solution n'est écartée

Devant l'évidence d'un budget très difficile à boucler à la Communauté urbaine de Montréal, une nouvelle hausse de tarifs à la STCUM n'est pas exclue.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

À la fin de l'année, la Ville de Montréal prévoit avoir dépensé une quarantaine de millions de plus que prévu en déneigement. Les responsables de l'opération jurent cependant que l'argent n'influence en rien la qualité des services offerts.

«Notre pouvoir d'action n'est jamais limité par le budget», a soutenu André Aubin, directeur associé au service des travaux publics et de l'environnement, lors d'une conférence de presse d'hier.

A l'impossible, nul n'est tenu, a rappelé la directrice du service, Johanne Falcon, à propos de la tempête de verglas. «Rappelez-vous les pylônes d'Hydro-Québec. Cette tempête était vraiment un événement exceptionnel.»

Qu'à cela ne tienne, les rigoureux hivers des deux dernières années ont incité la Ville à prendre de nouvelles précautions, particulièrement dans les 16 rues étroites du Plateau Mont-Royal et du Centre-Sud, où une nouvelle signalisation sera adoptée.

Dès que la météo annoncera des chutes de neiges importantes et une accumulation au sol de 15 centimètres et plus, un panneau signalera l'interdiction, en tout temps, de stationner sur le côté droit de la rue, dans le sens de la circulation. Par la suite, si l'enlèvement de la

Oui à Marie-Victorin et au YMCA

Par ailleurs, deux projets controversés ont soulevé l'ire de l'opposition, hier, au conseil municipal. D'une part, la Ville de Montréal ne conserve plus que l'exploitation du Biodôme, du Jardin botanique, du Planétarium et de l'Insectarium, tandis qu'il en partagera l'administration avec le gouvernement québécois au sein de la Société Marie-Victorin. Tel que stipulé dans une entente avec le ministre de la Métropole, Robert Perreault, la Ville de Montréal recevra en contrepartie 160,8 millions sur trois ans.

Pour l'opposition, il ne s'agit là que de solutions temporaires aux problèmes financiers de Montréal. «Ces 53 millions par année ne feront qu'équilibrer le fonds général de la Ville», a souligné la conseillère d'Equipe Montréal, Helen Fotopulos. «On est en train de vendre les meubles pour remplir des trous, sans savoir quelle est la valeur nette de ces équipements scientifiques.»

Le chef de l'opposition Michel Prescott et le conseiller du Parti Nouveau Montréal Philippe Bissonnette s'entendaient, eux, pour rappeler au maire que cette entente avec Québec ne s'approchait en rien du pacte fiscal attendu. «On ne fait que penser à très court terme les finances de Montréal, mais on ne règle rien, s'est plaint M. Bissonnette. On affaiblit la position de Montréal, on dilapide les biens de ses citoyens.»

D'autre part, la contribution financière de 5,7 millions de Montréal à la reconstruction du YMCA a aussi été approuvée au conseil d'hier. Devant les objections du conseiller Richard Théorêt, du RCM, qui rappelait que le YMCA devait encore 700 000 \$ en taxes à Montréal et qu'il n'avait pas atteint ses objectifs de financement auprès du secteur privé, le responsable du dossier, Saulie Zajdel, a voulu se montrer rassurant. «Nous posons diverses conditions. Toutes les taxes devront être payées avant le 1er février, la démolition des cours Drummond devra commencer dans les trois ou quatre prochains mois et le terrain [laissé vacant par le réaménagement des lieux] devra être vendu.»

M. Zajdel a encore souligné que le projet du YMCA, lié à la construction souhaitée de deux tours de 25 étages sur le site actuel, devrait rapporter 800 000 \$ par an en taxes foncières à Montréal.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le nouveau porte-conteneurs de 2800 conteneurs commence la navette entre Montréal, la Tamise, Le Havre et Anvers. Le Canmar Honour se joint à 17 navires qui font l'aller-retour en trois semaines à Montréal pour l'agence Canada Maritime.

Porte-conteneurs

Les géants font leur entrée

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le deuxième navire d'une nouvelle génération de porte-conteneurs a commencé la navette entre le port de Montréal, la Tamise, Anvers et Le Havre. *Canmar Honour*, d'une capacité de 2800 conteneurs, a entrepris la liaison avec Thamesport, le nouveau port de conteneurs à l'embouchure de la Tamise, première halte de la ligne régulière à partir de Montréal.

Toutefois, en raison de l'étiage du fleuve, le mastodonte de 32 mètres de largeur n'a pu faire le plein de conteneurs pour son voyage inaugural. La principale filiale de CP Navigation dans le transport de conteneurs, l'agence Canada Maritime, étrenne ses deux immenses navires oranges à la coque renforcée pour les glaces dans le Saint-Laurent. Ils ont fait le tour du monde depuis le chantier naval de la Corée du Sud, après avoir été enregistrés à Hamilton dans les Bermudes et avoir pris des marins de Hong-Kong à bord.

Canada Maritime dirige la navigation de 18 porte-conteneurs sur le Saint-Laurent, en association avec la compagnie chinoise OOCL, pour qu'ils relient Montréal à l'Europe à Montréal en 21 jours, par rapport aux 28 jours des porte-conteneurs qui font la navette de l'Europe à New York, par Halifax parfois.

CP Navigation dirige son siège social de Londres, mais la compagnie change le port de sa principale ligne de Felixtowe à Thamesport, au Royaume-Uni, le nouveau port à l'entrée de la Tamise, sur la route de Londres.

Canada Maritime a un problème avec le bas niveau du fleuve, huit centimètres sous le niveau habituel, 11 mètres d'eau dans le chenal. On ne charge pas les navires à plein, d'autant plus que le dragage du chenal de 11 à 11,3 mètres (36 à 37 pieds), entrepris le 21 août, ne sera achevé que l'an prochain, après la saison des fraies, de Montréal au cap à la Roche.

Le plus grand nombre de conteneurs est livré du port de Montréal au port d'Anvers sur les deux premières lignes de Canada Maritime. La troisième ligne relie plutôt Montréal à Liverpool. Anvers sert de principale porte d'entrée en Allemagne pour les conteneurs de Canada Maritime.

Le président de Canada Maritime, le Britannique Jeremy Masters, explique en ces termes les liens avec Thamesport et Liverpool: «Traditionnellement, nous avons des partenariats commerciaux au Royaume-Uni mais le commerce se fait plus intense de l'Amérique au Royaume-Uni et de l'Amérique à l'Europe qu'au retour. Il s'agit d'un marché primordial. Nous voyons croître tous les marchés européens. Nous ne nous concentrons pas au Royaume-Uni.»

Un trafic à 65 % aux USA

La maison mère, CP Navigation, n'embauche que 12 personnes à Londres comparativement à 200 au siège de l'agence Canada Maritime, place Alexis Nihon, et 100 chez Cast, l'autre filiale de CP Navigation.

Les conteneurs embarqués sur les bateaux de Canada Maritime aux quais de Montréal proviennent de 60 à 65 % des États-Unis. Il en est de même au retour pour la destination. «Notre coût d'opération de Chicago à Dusseldorf de porte à porte est le meilleur en Amérique. Il est resté constant malgré l'inflation de 45 % depuis 1984. Nous réalisons une économie d'échelle sur le volume», dit Jeremy Masters. Cela explique la position dominante de cette compagnie.

«Ce qui nous rend compétitif, c'est l'intermodal, le coût exceptionnel pour le transport par camion et pour le système du rail.» Il pense d'ailleurs que le chemin de fer du CP vers Toronto et Chicago est le meilleur.

Le chef de la direction de CP Navigation, Michel Beaurgard, précise: «Le marché de l'intermodal croît de 5 à 6 % par an. Montréal est très bien placée pour un intermodal très fort. Halifax ne peut pas concurrencer notre système.» Il s'arrête avant d'ajouter: «Nous avons le bon équipement au port de Montréal. Ce port est très spécialisé, vous savez.»

Le chemin de fer relie Montréal à Chicago sur 1200 kilomètres. À Québec, avant 1978, il fallait compter près de 300 kilomètres en sus. Ce n'était pas économique de poursuivre la route du conteneur jusqu'à la capitale selon lui.

Ottawa ne fournit pas de subventions au transport par conteneur comme il y en a pour le transport des céréales; alors, les agences vont au moins cher. Jeremy Masters conclut: «Montréal est le seul port en Amérique où vont les porte-conteneurs de Canada Maritime. Nous desservons même la Californie à partir de Montréal.»

Le déneigement coûte cher...

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

À la fin de l'année, la Ville de Montréal prévoit avoir dépensé une quarantaine de millions de plus que prévu en déneigement. Les responsables de l'opération jurent cependant que l'argent n'influence en rien la qualité des services offerts.

«Notre pouvoir d'action n'est jamais limité par le budget», a soutenu André Aubin, directeur associé au service des travaux publics et de l'environnement, lors d'une conférence de presse d'hier.

A l'impossible, nul n'est tenu, a rappelé la directrice du service, Johanne Falcon, à propos de la tempête de verglas. «Rappelez-vous les pylônes d'Hydro-Québec. Cette tempête était vraiment un événement exceptionnel.»

Qu'à cela ne tienne, les rigoureux hivers des deux dernières années ont incité la Ville à prendre de nouvelles précautions, particulièrement dans les 16 rues étroites du Plateau Mont-Royal et du Centre-Sud, où une nouvelle signalisation sera adoptée.

Dès que la météo annoncera des chutes de neiges importantes et une accumulation au sol de 15 centimètres et plus, un panneau signalera l'interdiction, en tout temps, de stationner sur le côté droit de la rue, dans le sens de la circulation. Par la suite, si l'enlèvement de la

neige devient nécessaire, les employés municipaux installeront les habituels panneaux amovibles pour aviser les résidents du début de cette opération. Des panneaux ont déjà été installés dans le secteur touché, et des brochures d'information envoyées pour aviser les citoyens de cette nouvelle mesure.

En composant le 872-2237, poste 555, les citoyens pourront de plus connaître le moment où débutera le remorquage, si cela s'impose, des véhicules stationnés sur le côté droit des rues. Tous les hivers, la Ville doit remorquer entre 25 000 et 30 000 véhicules mal garés en période de déneigement.

À ce jour, Montréal a dépensé 70 millions en déneigement et elle réclame de Québec entre vingt et trente millions pour la tempête de verglas.

Chaque année, la Ville de Montréal établit ses budgets de déneigement en prévision d'accumulations de 180 centimètres. Or, au cours de trois des cinq derniers hivers, il est tombé plus de 250 centimètres sur Montréal. Ne serait-il pas temps de faire preuve de plus de réalisme?

«Si nous établissions nos budgets sur une base de 200 centimètres et que survenait un hiver plus doux, nous nous retrouverions avec des surplus et nous aurions trop taxé les citoyens», conclut Jacques Marleau, l'assistant directeur à la division du soutien et de la gestion à la Ville de Montréal.

À chaque article son étiquette

LE DEVOIR

Plusieurs associations de consommateurs ont exprimé hier la nécessité pour les commerçants d'indiquer leur prix sur chacun des articles vendus dans leur magasin, exception faite de ceux exemptés par la loi.

L'étiquetage de chacun des articles informe le consommateur et lui permet d'être vigilant quand vient le moment de passer à la caisse, pour éviter les marges d'erreur.

Les associations de consommateurs ont fait part de cette préoccupation à la presse à la veille d'une annonce de l'Office de protection du consommateur sur le même sujet.

L'utilisation du lecteur optique des prix, situé près des caisses enregistreuses, n'arrange rien à l'affaire.

Des études effectuées il y a plus d'un an ont évalué une marge d'erreur de 14 à 26 % engendrée par ces machines.

Or, lorsque les prix ne figurent pas sur chacun des articles achetés, il est difficile pour le consommateur d'évaluer les erreurs commises à la caisse.

Tout récemment, les associations de consommateurs ont participé à un comité tripartite regroupant des associations de commerçants et l'Office de protection du consommateur.

Hier, les associations de consommateurs ont fait valoir que la loi exige que tous les articles en vente soient étiquetés, hormis les biens vendus à moins de 0,40 \$, ceux qui se vendent au poids, ceux qui ne sont pas directement accessibles aux consommateurs ou ceux qui se vendent à l'aide d'un distributeur automatique.

Encore en train de courir après le cadeau idéal ?



Voici les 10 raisons principales qui font du téléphone SCP Clearnet le cadeau que tout le monde veut.

- 1 C'est le téléphone SCP bimode le plus vendu au pays.
- 2 Seul Clearnet offre un forfait de temps d'antenne illimité la fin de semaine. Cela représente plus de 11 000 minutes à partir de seulement 30 \$ par mois (on pourra vous dire merci mille fois!).
- 3 Seul Clearnet offre la messagerie vocale, l'afficheur et l'appel en attente sans supplément.
- 4 Seul Clearnet facture à la seconde pour tout type d'appel.
- 5 Pas de frais d'itinérance au Canada.
- 6 Pas de frais de mise en service ni de microprocesseur à acheter.
- 7 Aucun contrat à signer.
- 8 Une garantie de satisfaction de 30 jours sur votre appareil Sony.
- 9 Appels locaux gratuits le jour de votre fête.
- 10 Et si vous achetez un SCP Clearnet dès maintenant, vous obtiendrez gratuitement, au choix, un Walkman® Sports de Sony, un radio-réveil Dream Machine® de Sony ou quatre billets de cinéma Cinéplex.

Le futur est simple™ • www.clearnet.com • 1 888 CLEARNET™



Offert chez les marchands participants. ® Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc.

clearnet

scp

• LES ACTUALITÉS •

Ottawa et la gestion des cours d'eau

Nouveau risque de conflit avec le Québec?

La CMI a reçu le mandat de créer des «conseils hydrographiques internationaux»

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Au moment où Québec lance sa consultation publique sur la gestion des eaux, Ottawa et Washington donnent mandat à la Commission mixte internationale (CMI) de mettre sur pied des «conseils hydrographiques internationaux» sur toutes les eaux présentes dans des bassins qui touchent les deux côtés de la frontière.

Le mandat que le fédéral donne ainsi à la CMI étend, techniquement, sa compétence opérationnelle en matière de gestion des eaux sur tous les cours d'eau et les eaux souterraines sur des dizaines, voire des centaines de kilomètres en bordure de la frontière. Par exemple, un conseil international ayant autorité sur les eaux du bassin versant de la rivière Richelieu toucherait ce cours d'eau jusqu'au cœur du Québec. Il est évidemment impossible de déterminer jusqu'à quel point le développement de ces conseils pourrait entrer en conflit avec les pouvoirs, normes et outils de gestion des provinces, propriétaires des richesses aquatiques en vertu de la Constitution.

Le mandat conféré à la CMI (www.ijc.org) fait suite au rapport de cette commission qui proposait, le 16 avril 1997, de faire face aux «défis de la gestion des eaux au XXI^e siècle» par la mise en place de «conseils hydrographiques internationaux», qui conseilleront les deux gouvernements sur les activités, les normes et la manière de gérer les eaux communes aux deux pays.

La CMI, qui administre le traité sur les eaux limitrophes signé au début du siècle, a essentiellement concentré jusqu'ici ses travaux sur les Grands Lacs. C'est d'ailleurs de ce modèle de gestion internationale que les deux gouvernements veulent s'inspirer pour gérer les bassins hydrographiques communs, de Vancouver à Halifax.

Le mandat donné par les deux gouvernements touche toutes les eaux, indistinctement, ce qui engloberait normalement autant les eaux de surface que les eaux souterraines. La CMI s'était d'ailleurs activement intéressée l'an dernier au dossier de Franklin, au moment où Aquaterra voulait y exploiter un gisement aquifère, ce qui a pu influencer l'arrêt rapide du projet de cette entreprise, qui fait de bonnes affaires aux États-Unis.

La CMI aura notamment pour mandat de préciser sur quel bassin versant devrait être implanté un premier conseil hydrographique international et préciser par la suite la structure, la composition et les mandats des autres conseils, tout en «développant des projections quant aux coûts et aux sources de financement», ce qui pourrait ouvrir la porte au paiement de droits d'exploitation, comme on pense le faire dans la future politique québécoise.

Le Québec débat depuis deux ans le dossier très médiatisé des embouteillages d'eau potable et de leurs différents projets, ainsi que des projets d'exportation d'eau potable en vrac plus ou moins réalistes. Après avoir tenu un forum sur l'état des eaux au Québec, où l'on a peu parlé des effets

sur l'état des nappes souterraines de problèmes majeurs comme le drainage et la pollution agricole, Québec a lancé une consultation publique assortie d'un moratoire mis en place par la loi 405.

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, a décidé de confier cette consultation au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Il a d'ailleurs mandaté cet organisme formellement le 29 octobre. Mais la composition de la commission n'a pas encore été arrêtée. Le mandat donné par le ministre précise que la consultation devrait normalement mener à la mise en place d'une «politique québécoise sur la gestion de l'eau». La commission, précise M. Bégin dans sa lettre, devra notamment faire des recommandations sur tout ce qui peut améliorer la gestion de cette ressource et «favoriser son exploitation», une priorité de Québec, dans le respect des principes du développement durable en tenant compte des besoins particuliers des régions.

Eau Secours! réclame un moratoire

Le lancement imminent de cette consultation a amené hier la coalition Eau Secours! à réclamer le moratoire qu'il prolonge le moratoire institué par la loi 405 pour «éviter une pluie de projets» le 1^{er} janvier, date où la loi perdrait tout effet.

En conférence de presse hier, la porte-parole d'Eau Secours!, l'écrivaine Hélène Pednault, a demandé à Québec, pour des raisons de cohérence administrative et pour ne pas compromettre la crédibilité de la consultation en marche, de prolonger le moratoire en cours «pour toute la durée du débat public prévu à compter de janvier et ce, jusqu'à l'adoption d'une politique globale et intégrée de l'eau au Québec».

La coalition, qui ignorait hier tout du mandat donné par Ottawa et Washington sur les eaux limitrophes, demandait par ailleurs au gouvernement de réaffirmer durant cette élection que «la souveraineté d'un pays commence par la souveraineté sur ses ressources; sinon, on risque de se retrouver avec une souveraineté déshydratée», selon le mot d'une autre écrivaine, Suzanne Jacob.

Une telle pétition de principe est jugée d'autant plus nécessaire que le ministre Paul Bégin a récemment laissé entendre, selon la coalition, que Québec avait changé son fusil d'épaule et qu'il ne voyait plus l'eau comme un patrimoine public collectif, comme l'affirmait le projet de politique dévoilé il y a deux ans par Québec, mais un bien privé ou privatisable.

Le gouvernement, ajoute la coalition, doit aussi par cohérence étendre le moratoire institué par la loi 405 aux eaux de surface, en raison de leurs liens inextricables avec les eaux souterraines, ainsi qu'aux projets d'exploitation des cours d'eau, petits barrages et détournement de rivières compris.

La coalition craint que le moratoire actuel ait été mis en place essentiellement pour créer une accalmie politique, dont les promoteurs semblent avoir profité intensément au cours des derniers mois pour préparer une pléiade de nouveaux projets.

Déclaration publique du nouveau Solliciteur général, Lawrence MacAulay

Première journée, premier faux pas

Le nouveau Solliciteur général Lawrence MacAulay a connu une entrée en scène difficile hier. À peine a-t-il dit ignorer si le rapport de la commission d'enquête sur les incidents de l'APEC serait publié qu'il a dû se rétracter. L'opposition, elle, a profité du départ d'Andy Scott pour recentrer ses tirs sur le premier ministre et exiger la tenue d'une enquête judiciaire indépendante, seule capable de faire la lumière sur une possible ingérence politique.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le rapport de l'enquête sur la répression des manifestations survenues en marge de la réunion de l'APEC, l'an dernier à Vancouver, sera rendu public, comme l'avait promis le premier ministre Chrétien, il y a un mois.

Pour quelques heures hier, on a cru que le contraire pourrait être possible. «Le rapport [de la Commission des plaintes du public contre la GRC] me sera remis et je vais décider ensuite s'il sera rendu public ou non», a d'abord répondu à la presse le nouveau Solliciteur général Lawrence MacAulay.

Cette déclaration, faite 24 heures à peine après sa nomination, venait contredire Jean Chrétien qui ne cesse de répéter que la lumière sera faite sur toute cette affaire de l'APEC et que les conclusions de l'enquête seront rendues publiques.

Première journée, premier faux pas donc pour M. MacAulay mais il a appris plus vite que son prédécesseur car il admettait son erreur quelques heures plus tard. «J'ai fait une erreur. Je veux clarifier les choses. Le rapport sera rendu public comme le gouvernement l'a dit», a-t-il déclaré.

Le néo-démocrate Dick Proctor, qui a provoqué la démission d'Andy Scott en révélant des commentaires qu'il avait faits sur les conclusions de la commission, s'est montré clément, donnant à M. MacAulay le bénéfice du doute. «C'est son premier jour en poste. Je peux bien lui donner le droit à l'erreur dans ces circonstances», a-t-il dit.

Sur le coup, les chefs bloquiste et réformiste n'étaient pas aussi tendres. «Il est dans les patates, sûrement», avait lancé Gilles Duceppe. «Il n'apprend

pas vite», d'insister Preston Manning, qui a ajouté que M. MacAulay connaissait le même sort qu'Andy Scott s'il cherchait à camoufler les conclusions de la commission.

Les partis d'opposition ont, quant à eux, profité du départ d'Andy Scott pour recentrer leur attention sur le rôle du premier ministre et de son entourage dans les incidents survenus à Vancouver, il y a exactement un an aujourd'hui. Ils ont répété qu'une enquête indépendante était le seul moyen de faire la lumière sur une possible ingérence politique dans l'organisation des mesures de sécurité.

«Nous voulons que ce soit le premier ministre qui fasse l'objet d'une enquête», a lancé sans détour la réformatrice Deborah Grey. «Ce qu'il faut éclaircir, ce n'est pas seulement les gestes posés par la GRC, mais également les gestes posés et les ordres donnés par l'entourage du premier ministre, et par le premier ministre lui-même», a renchéri Gilles Duceppe.

Selon les quatre partis d'opposition, la commission existante peut seulement se pencher sur les agissements de la GRC. Elle n'a pas le mandat d'enquêter sur ceux du premier ministre ou de son entourage, ni de déterminer si les droits constitutionnels de quelques Canadiens ont été enfreints pour des raisons politiques, disent-ils.

Le premier ministre Chrétien n'est pas de cet avis. «[La commission] peut faire témoigner qui elle veut. C'est à elle de décider. Les avocats de la commission ont commencé depuis des semaines à interviewer du monde, et tous les documents qu'ils ont demandés leur ont été remis. Ils n'ont absolument aucune restriction dans cette enquête et ils peuvent poser des questions à qui ils veulent dans l'administration», a-t-il dit aux Communautés.



Le Solliciteur général, Lawrence MacAulay

Aux réformistes qui lui demandaient ce qu'il craignait, il a répondu qu'il n'avait absolument rien à se reprocher ni à cacher. En tant qu'hôte du sommet, il avait un travail à accomplir, a-t-il dit, et ce n'est pas lui qui a donné l'ordre de disperser les étudiants à l'aide de poivre de Cayenne.

Il a de plus rappelé que la Commission des plaintes du public est indépendante, existe en vertu d'une loi du Parlement et a l'obligation d'enquêter sur les plaintes qui lui sont soumises. Le gouvernement ne peut pas la stopper.

Ces arguments n'ébranlent pas les

partis d'opposition. Selon le réformiste John Reynolds, la commission peut fouiller tout ce qu'elle veut mais ses recommandations, ses blâmes ou ses accusations ne peuvent toucher que la GRC et ses agents.

Contrairement aux réformistes, Gilles Duceppe pense que la commission peut continuer son travail qui s'apparente à celui d'une commission de déontologie policière. Mais il faut, en parallèle, mettre sur pied une enquête judiciaire indépendante pour examiner le contexte plus large qui a mené à la répression des manifestants.

Le Guide alimentaire canadien revu et corrigé?

Les experts prônent la révision de certaines normes alimentaires

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Des experts suggèrent de revoir à la hausse les apports quotidiens recommandés de certaines vitamines, considérées comme cruciales pour les femmes enceintes et les personnes âgées, afin de diminuer le risque d'anomalies à la naissance et de maladies cardiaques.

Telles sont les conclusions qui émanent d'un groupe de scientifiques canadiens et américains, mandatés pour réviser l'ensemble des normes nutritionnelles recommandées par l'Académie nationale des sciences des États-Unis et par Santé Canada.

Le Dr Philippe De Wals, chercheur et professeur associé à l'Université de Sherbrooke, également membre de ce comité conjoint, affirme qu'il est urgent d'augmenter la quantité d'aci-

de folique dans le menu quotidien des femmes enceintes.

Depuis le début des années 90, des études ont démontré que la consommation d'acide folique permettait de diminuer de 70 % les risques de malformations congénitales chez le fœtus. «C'est prouvé que cela peut réduire le risque de certaines anomalies à la naissance. Or, une minorité de femmes prennent ce type de suppléments. C'est pourquoi nous recommandons que toutes les femmes qui planifient une grossesse absorbent 400 microgrammes d'acide folique par jour», affirme le Dr De Wals.

Selon les chercheurs, l'acide folique contenu dans les aliments ne suffirait pas à combler les besoins des femmes enceintes, surtout le mois précédent la grossesse et lors du premier trimestre de gestation. «Les recherches nous démontrent que la prise

actuelle est insuffisante», ajoute le chercheur.

Les recommandations faites par ce comité de chercheurs ont déjà été entérinées aux États-Unis, mais Santé Canada, qui poursuit son étude du rapport, tarde à prendre position. Malgré tout, les fabricants de céréales et de produits céréaliers, contraints par une loi américaine, ont déjà commencé, dès janvier 1998, à produire des céréales, de la farine, du pain, des craquelins et divers autres produits additionnés d'acide folique.

On estime que ces changements pourraient réduire notamment les cas de spina bifida et autres défauts de la moelle épinière et du cerveau, qui touchent un nouveau-né sur 1000.

Par ailleurs, ce même groupe recommande aussi de hausser les apports minimaux de vitamines B12 et B6, qui sont autant d'éléments

soupçonnés de jouer un rôle important dans la prévention des maladies cardiovasculaires, notamment chez les personnes âgées. Même si cet effet protecteur n'est pas encore totalement démontré, plusieurs médecins pressent déjà leurs patients de prendre ce type de suppléments vitaminiques.

«S'il s'avère que la prise quotidienne de vitamine B12 peut combattre les maladies cardiovasculaires de façon efficace, alors ce sera une découverte aussi importante que le rôle attribué au cholestérol dans ces maladies. On pourrait prévenir de façon beaucoup plus efficace et moins coûteuse», affirme le Dr De Wals.

Pour l'instant, le comité ne fixe donc pas les doses requises pour améliorer la santé en prévenant les maladies cardiovasculaires, mais établit plutôt à 100 mg l'apport quotidien minimal pour éviter les carences graves menant à des problèmes neurologiques.

«La science avance, alors cela remet régulièrement en question les normes actuelles en matière d'alimentation», souligne le Dr De Wals. En effet, toutes les normes relatives aux groupes de vitamines et aux nutriments sont actuellement passées en revue dans la foulée d'un projet gigantesque de révision des normes alimentaires entrepris sous l'égide du Food and Nutrition Board des États-Unis et de Santé Canada.



CARDINAL LÉGER et ses Oeuvres
130, av. de l'Épée
Outremont H2V 3T2
514-495-2409 ou 1-877-PAUVRETÉ

CECI
180, rue Ste-Catherine Est
Montréal H2X 1K9
514-875-9911 ou 1-888-655-0055

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal H1N 1A3
514-257-8711 ou 1-888-234-8533

OXFAM-QUÉBEC
2330, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 200, Montréal H3J 2Y2
514-937-1614 ou 1-888-693-2697

SUCO
3680, rue Jeanne-Mance
Bureau 410, Montréal H2X 2K5
514-982-6622 ou 1-800-471-7826

Un reçu vous sera émis pour fins d'impôts par une de ces organisations.

Desjardins

Caisses populaires et
caisses d'économie Desjardins



AQCQI
Association
québécoise des
organismes de
coopération
internationale

Faites votre don à votre caisse Desjardins.

Soyez solidaires!

L'aide aux populations sinistrées d'AMÉRIQUE CENTRALE sera assurée sur le terrain par les organisations suivantes:

Le Centre
McGill d'études
sur le vieillissement

vous invite à une
CONFÉRENCE PUBLIQUE
dimanche le 29 novembre 1998
intitulée

«Les soins palliatifs à domicile»

Conférenciers:
M. Jacques Fortin,
infirmier,
Programme du service à domicile
CLSC Métro

Mme Anne Roy,
travailleuse sociale professionnelle
CLSC Métro

Endroit:
HÔTEL DELTA MONTRÉAL
450, rue Sherbrooke ouest
(475, rue Président-Kennedy)
métro McGill College

Heure:
de 14h à 16h

Libre (café et thé seront servis)

Pour de plus amples
renseignements, téléphonez au
(514) 766-2010.

commanditée par:
MERCK FROSST
Développeur de produits
pharmaceutiques

Delta Montréal

LE DEVOIR

LE MONDE

Affaire Ocalan

Ankara souhaite l'extradition vers un pays tiers

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ankara — La Turquie a lâché du lest hier en évoquant pour la première fois la possibilité que Rome extrade vers un pays tiers le chef rebelle kurde Abdullah Ocalan, dont la demande d'asile politique à l'Italie semble mal partie.

Les deux pays ont fait référence à l'Allemagne comme pays susceptible de prendre en charge le chef du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) et de régler ainsi la crise qui les oppose depuis son arrestation à Rome le 12 novembre.

Le premier ministre turc Mesut Yilmaz a reconnu qu'Abdullah Ocalan ne serait vraisemblablement pas extradé vers la Turquie, mais a estimé qu'il pourrait l'être vers l'Allemagne, qui a lancé un mandat d'arrêt international contre le chef kurde, ou un pays tiers.

«L'asile politique en Italie ou une extradition vers la Turquie sont tous deux improbables», a déclaré M. Yilmaz devant les députés de son parti de la Mère Patrie (Anap, droite). «Il est possible qu'il soit extradé vers l'Allemagne ou envoyé dans un pays tiers», a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'Etat italien à la Justice Giuseppe Ayala a déclaré à Rome que l'hypothèse de l'octroi du droit d'asile au chef du PKK était en train de «s'éloigner», insistant sur «la meilleure voie à suivre»: son extradition vers l'Allemagne.

«Le climat international a changé depuis quelques jours, et, par exemple, les Etats-Unis ont compris que l'Italie ne peut pas extraditer Ocalan vers la Turquie», où la peine de mort est en vigueur, a-t-il déclaré.

Les Etats-Unis ont soutenu la demande turque d'une extradition du chef rebelle kurde vers Ankara. Mais vendredi, le secrétaire d'Etat Madeleine Albright avait souligné que «d'autres pays étaient concernés» par le problème, citant elle aussi l'Allemagne.

En dépit de ces appels du pied insistants, le ministre allemand des Affaires étrangères Joschka Fischer a répété que Bonn maintenait sa décision provisoire de ne pas demander l'extradition d'Abdullah Ocalan, et appelé au calme.

La tension est toutefois restée vive en Turquie, aiguisée par la décision de l'Union européenne de football (UEFA) de reporter d'une semaine la rencontre à Istanbul de Ligue des Champions entre Galatasaray et la Juventus, les joueurs du club de Turin craignant pour leur sécurité.

Cette décision, qualifiée d'«hypocrisie» par la presse sportive italienne, a déclenché la colère de la presse turque qui parlait de «scandale».

Des manifestants ont brûlé le maillot de l'équipe nationale italienne devant l'ambassade d'Italie à Ankara, où des actions de protestation se déroulent depuis huit jours.

Les formes économiques de cette protestation — un boycottage des produits italiens — ont valu une sévère mise en garde de l'Union européenne à la Turquie.

Ankara encourt des mesures de rétorsion de l'UE si elle décide un boycott officiel des produits italiens, a déclaré à Bruxelles le président de la Commission européenne Jacques Santer.

«Un boycott décrété par les autorités turques ou par des entreprises publiques turques constituerait à notre avis une violation claire de nos accords» avec la Turquie, et l'UE pourrait alors «légitimement» prendre «des mesures de rétorsion», a-t-il dit.

Le porte-parole du gouvernement turc Sukru Sina Gurel a répondu qu'aucun boycottage officiel n'avait été décidé par la Turquie.

Pourtant, la société d'Etat de l'industrie mécanique et chimique (MKEK) avait annoncé samedi sa décision d'arrêter l'importation de matériel militaire en provenance d'Italie, et le ministre de la Défense Ismet Sezgin affirmait dimanche que les sociétés italiennes seraient désormais exclues des appels d'offres du gouvernement pour ses forces armées.

Vol d'enfants

Un ancien amiral argentin est mis aux arrêts

AGENCE FRANCE-PRESSE

Buenos Aires — L'ancien amiral Emilio Eduardo Massera, 73 ans, ancien numéro deux de la junte militaire en Argentine en 1976, au moment de la répression la plus aveugle, a été placé en détention par un juge fédéral, hier à Buenos Aires, pour le vol de deux enfants de détenues, apprend-on de source judiciaire.

Il s'agit du deuxième membre de la junte militaire à être emprisonné, l'ancien chef de la junte, l'ex-général Jorge Rafael Videla ayant été lui aussi arrêté et emprisonné pour «appropriation illégale d'enfants nés en captivité», en juin dernier, par un autre juge.

L'ancien chef de la Marine, qui n'a rien perdu de sa superbe, était entendu hier par la juge fédérale Maria Servini de Cubria, en qualité de «témoin», dans une affaire d'appropriation illégale de deux enfants nés en captivité. Il a finalement été inculpé au terme d'une audition de quatre heures et demi et placé au secret.

Le 3 décembre, Emilio Massera devra également répondre aux questions du juge Adolfo Bagnasco dans le cadre d'une autre instruction portant sur «un plan systématique» d'enlèvements de nouveaux nés des détenues.

Tous les anciens dirigeants militaires argentins impliqués dans les atrocités commises lors de la dictature militaire — 30 000 disparus selon les organisations humanitaires — ont été jugés et condamnés en 1985 avant de bénéficier des lois d'amnistie de 1989 et 1990.

Pourtant, depuis quelques semaines, plusieurs juges fédéraux ont entamé une bataille de procédure en ouvrant des informations sur «un plan systématique de vols de bébés de détenues».

Selon ces juges «le délit d'enlèvement, de dissimulation et de détention de mineurs, en raison de son caractère permanent, dépasse les limites fixées dans le temps par les lois d'amnistie».

Cette amnistie, selon leur interprétation, souligne-t-on de source judiciaire, couvre uniquement la période allant du 24 mars 1976 au 26 septembre 1983, ce qui leur permet d'ouvrir une brèche dans l'impunité dont jouissent les militaires.

Pleins feux sur les lords «éternels»

Le gouvernement travailliste engage le processus d'abolition des 750 pairs héréditaires de la Chambre haute du Parlement britannique

En attendant le verdict de Londres

La tension monte au Chili

Un homme d'affaires espagnol est kidnappé dans le nord du pays

AGENCE FRANCE-PRESSE

Santiago — La tension est montée subitement hier à Santiago avec l'annonce du possible enlèvement de deux touristes espagnols par des partisans d'Augusto Pinochet, à la veille de la décision de la Chambre des Lords sur le sort de l'ancien dictateur.

Selon le sénateur Sergio Bitar, président du Parti pour la démocratie (PPP, gouvernemental), l'industriel espagnol Gonzalo Fernando de Cordova Lopez, 64 ans, et sa fille Ana, 23 ans, auraient été enlevés dans le nord du pays peu après avoir quitté le Pérou.

Le journal *La Hora* a, pour sa part, précisé que l'enlèvement se serait produit vendredi dernier dans la région d'Iquique, 1460 km au nord de Santiago. De son côté, le conseiller de l'ambassade d'Espagne, Julio Rodriguez, a confirmé à l'AFP que deux filles de M. de Cordova ont pris contact avec le consulat de Santiago pour annoncer qu'elles avaient reçu un communiqué de leur père.

Selon M. Bitar, les deux otages se rendaient à Santiago lorsqu'ils ont été pris en otage et les ravisseurs auraient décidé de garder les deux touristes en otage jusqu'à la libération de Pinochet, détenu à Londres depuis le 16 octobre à la demande de la justice espagnole. Tous deux auraient ensuite envoyé un mail à un membre de la famille habitant la capitale chilienne pour lui annoncer l'enlèvement, a ajouté le sénateur.

Le gouvernement chilien n'a pas confirmé l'information pour l'instant. Il a cependant ordonné l'ouverture d'une enquête.

Pendant ce temps, adversaires et partisans de Pinochet se préparaient à passer une longue nuit de veille en attendant la décision de la justice britannique qui sera rendue le jour même du 83e anniversaire de l'ancien dictateur.

Les parents des disparus ont choisi de se réunir mardi soir face au palais présidentiel de La Moneda, où est décédé le président socialiste Salvador Allende lors du coup d'Etat sanglant du 11 septembre 1973, dirigé par Pinochet.

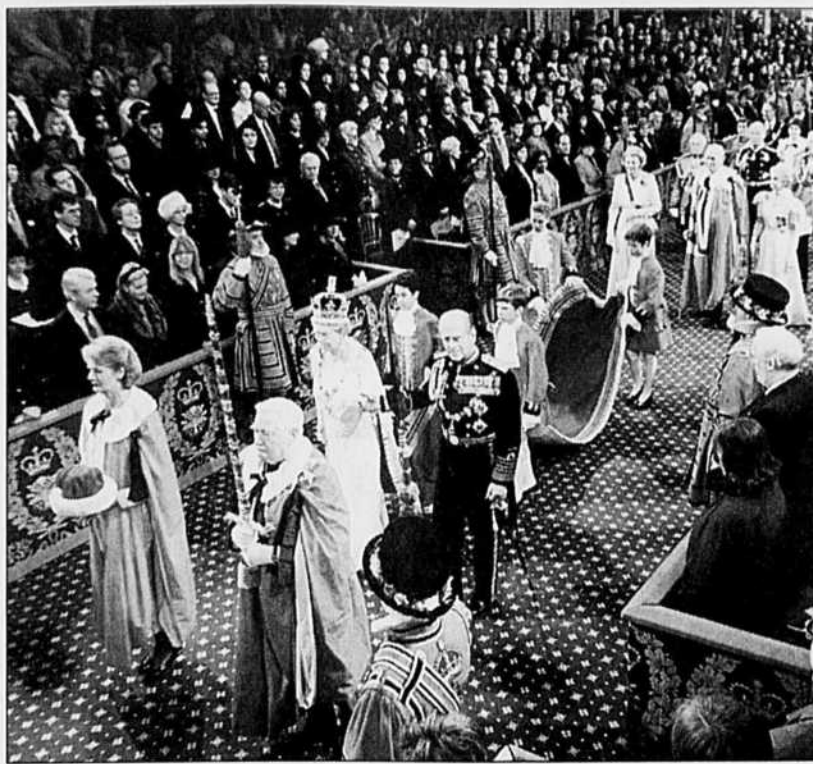
Ils ont prévu d'allumer des bougies et de se retirer ensuite pour veiller jusqu'à l'heure annoncée du verdict, soit 11 heures du matin. Ce genre de rassemblement nocturne à la lumière des bougies porte le nom de «velaton» au Chili.

Les adversaires de Pinochet ont convoqué une autre manifestation du même genre sur la Place d'Armes, au centre de la vieille ville, face à la cathédrale de Santiago.

De leur côté, les partisans de l'ancien dictateur se rendront à une messe dans la soirée et il est possible qu'ils entament eux aussi un «velaton» dans le quartier huppé de Las Condes. La Fondation Pinochet a d'ores et déjà invité ses membres à se rendre ce matin au siège pour suivre en direct sur écran géant le verdict de la Chambre des Lords.

Les partisans de Pinochet avaient annoncé l'organisation ce soir d'une grande manifestation, quelle que soit la décision britannique, dans le quartier de Providencia, dont le maire, Cristian Labbé, est l'un des plus farouches défenseurs du général. M. Labbé avait notamment décidé de ne plus retirer les déchets de l'ambassade d'Espagne, située sur sa commune.

Le préfet de Santiago a cependant interdit cette manifestation, car elle ne remplissait pas toutes les conditions de sécurité. Face à cette décision, la Fondation Pinochet n'a pas écarté la possibilité de manifestations spontanées et incontrôlées de la part des «pinochetistes».



La reine Elizabeth et le prince Philippe, en tenue d'apparat, ont inauguré hier la session du Parlement.

un compromis des deux.

Les 750 pairs «éternels» — ducs, marquis, barons et comtes — qui se transmettent ce privilège par la naissance, pour certains depuis le XII^e siècle, ne rendront pas les armes sans lutter. Ils ont menacé à demi-mot le gouvernement d'une guérilla parlementaire l'an prochain.

Acquis pour la plupart au parti conservateur, les lords aristocratiques peuvent en outre compter sur le soutien des Tories qui ont taxé hier le Labour de «vandalisme constitutionnel».

William Hague accuse

Lors d'un débat à la Chambre des Communes, le leader de l'opposition, le conservateur William Hague a averti le premier ministre Tony Blair que la réforme des lords «dominerait la session parlementaire» et «serait une lourde pierre pendue à son cou».

Il a accusé M. Blair de vouloir «châtrer» la Chambre des lords, pour en faire une «Chambre de copains». «Vous pensiez que c'était une chambre indépendante quand elle défaisait l'ancien gouvernement», a ajouté M. Hague.

Tony Blair a répliqué en affirmant qu'«aujourd'hui, la ligne de division entre les deux partis [travailliste et conservateur] devient très claire. Ce gouvernement mène les politiques de l'avenir de la Grande-Bretagne, les Tories restent bloqués dans le passé».

Il est temps de «mettre fin à la domination féodale d'une moitié de notre législature par un parti conservateur qui proclame disposer d'un droit divin

pour gouverner ce pays et qui provoque un gâchis à chaque fois qu'il le fait», a-t-il lancé.

Les travaillistes ont justifié, par la bataille qui s'annonce, le report de plusieurs textes, sur le droit à l'information, le contrôle de la qualité de la nourriture ou le financement des partis politiques.

Dans le domaine des institutions, outre la réforme des Lords, le gouvernement a confirmé qu'il allait soumettre des textes sur l'élection l'an prochain d'assemblées semi-autonomes en Ecosse et au Pays de Galles, puis d'un maire et d'un conseil municipal à Londres, à l'horizon 2000. Autant de projets approuvés par référendums.

Les travaillistes vont continuer la refonte de l'Etat-providence, un système qu'ils avaient mis en place au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Les fraudeurs à la sécurité sociale seront pourchassés et les allocataires — chômeurs, handicapés, mère célibataires — fermement incités à travailler.

Droit d'asile

Dans le même ordre d'idée, la législation généreuse sur le droit d'asile va être durcie afin de combattre les abus.

En outre, le gouvernement veut abaisser de 18 à 16 ans l'âge du consentement pour les homosexuels, modifier les tribunaux pour jeunes délinquants et réintroduire un projet de réforme du mode d'élection des candidats aux élections européennes, rejeté à cinq reprises par les Lords lors de la précédente session.

Un premier avion atterrit à Gaza

«Un jour historique pour les Palestiniens», affirme Yasser Arafat

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rafah — Les Palestiniens ont inauguré dans la liesse nationale hier l'aéroport international de Gaza, la nouvelle porte sur le monde appelée à donner une bouffée d'oxygène à la Palestine en devenir.

«C'est un jour historique pour les Palestiniens», s'est félicité le président Yasser Arafat en saluant une délégation officielle égyptienne arrivée dans le premier avion à avoir touché le tarmac, un Airbus A-320 d'EgyptAir.

Huit avions ont suivi, venant du Maroc, de Jordanie, d'Espagne, et d'Autriche, avec même un appareil israélien transportant l'envoyé spécial européen au Proche-Orient Miguel Angel Moratinos.

Un Fokker-50 des Palestinian Airlines a précédé l'aviation personnel de M. Arafat, un JetStar II qui doit le transporter aujourd'hui à Paris. M. Arafat a en effet réservé à la France son premier déplacement officiel à l'étranger à partir du nouvel aéroport.

Le président américain Bill Clinton doit arriver quant à lui le 14 décembre à bord d'un avion qui se posera sur l'aéroport lors de sa première visite dans les territoires autonomes palestiniens, a indiqué à l'AFP le ministre palestinien de la Coopération internationale, Nabil Chaath.

L'aéroport a été décrit par des responsables palestiniens comme un nouveau symbole de souveraineté mais aussi comme un poumon économique pour les Palestiniens, qui avaient jusqu'ici les plus grandes difficultés à sortir de leurs territoires et à exporter.

«L'ouverture de l'aéroport signifie que nous sommes de retour sur la carte politique, géographique et économique», a expliqué le négociateur en chef palestinien, Saëb Erakat.

L'autonomie limitée dont jouissent



JIM HOLLANDER REUTERS

Garde d'honneur pour un Airbus égyptien.

les Palestiniens a cependant été mise en relief lorsque des agents de sécurité israéliens en civil sont entrés dans les appareils qui venaient d'atterrir pour les inspecter, après le débarquement des délégations officielles.

Les Palestiniens de Gaza peuvent désormais prendre l'avion pour l'étranger mais ils ne peuvent toujours pas se rendre en Cisjordanie, le corridor terrestre leur permettant de circuler n'ayant toujours pas été ouvert.

Malgré ces restrictions, plusieurs milliers de Palestiniens, dont de nombreux officiels, étaient venus à l'aéroport pour exprimer leur joie en chantant et dansant.

Deux fanfares des forces palestiniennes ont entonné les hymnes officiels alors que les invités étaient introduits dans le salon d'honneur de l'aéroport, surmonté d'une coupole dorée imitant celle du Dôme

du Rocher à Jérusalem.

Plusieurs centaines de badauds en liesse, venus de la ville palestinienne voisine de Rafah, ont investi le tarmac entre chaque atterrissage, au mépris des règles les plus élémentaires de sécurité.

Quelque 200 protestataires ont également saisi l'occasion de la présence de nombreux journalistes pour déployer des banderoles réclamant la libération des prisonniers politiques palestiniens détenus par Israël.

Israël et l'Autorité palestinienne ont signé la semaine dernière, conformément à l'accord de Wye Plantation, un protocole définissant les modalités de fonctionnement de l'aéroport de Gaza.

Mais les vols d'hier étaient uniquement des vols d'inauguration, les lignes commerciales régulières devant commencer à une date qui n'est pas encore fixée.

Des milliers de Russes rendent hommage à la députée Starovoïta

AGENCE FRANCE-PRESSE

Saint-Petersbourg — Plusieurs milliers de Russes, réformateurs en tête, ont rendu un dernier hommage, hier à Saint-Petersbourg, à la députée libérale Galina Starovoïtova, dont le meurtre a choqué la Russie et suscité de grandes inquiétudes pour l'avenir de la démocratie dans ce pays.

A Moscou, près de 3000 personnes se sont rassemblées en fin de journée, à l'appel des partis réformateurs, place Pouchkine où elles ont allumé des bougies. Les principales figures de proue des réformateurs — les anciens ministres Boris Nemtsov, Anatoli Tchoubais, Egor Gaïdar — sont venus saluer leur «camarade», assassinée vendredi soir à son domicile de Saint-Petersbourg.

«Les criminels veulent créer le chaos en Russie. On veut nous faire peur», a déclaré Boris Nemtsov, face au cercueil ouvert de la députée de la Chambre basse du Parlement, placé au centre de l'immense salle de marbre du musée d'ethnographie, où la foule se pressait. «Je sais pourquoi elle a donné sa vie et je vous assure que nous continuerons [son oeuvre], ce n'est pas la première fois qu'on tue l'un de nos camarades», a lancé, visiblement ému, Anatoli Tchoubais, originaire de Saint-Petersbourg comme Galina Starovoïtova, et très proche d'elle.

Alors que les personnalités officielles prononçaient leurs discours à l'intérieur de l'ancien palais, où le cercueil avait été installé sur une estrade drapée de velours rouge, plus de 5000 anonymes, selon la police, ont dû attendre plusieurs heures dehors, dans un froid vif, pour pouvoir s'incliner devant la dépouille mortelle et déposer leur bouquet.

Aucun responsable communiste n'a pris la parole au cours de la cérémonie civile où l'absence du maire de la ville, Vladimir Iakovlev, officiellement malade, a été remarquée. Les réformateurs ont accusé ces derniers jours, sans en apporter la preuve, les communistes d'être derrière l'assassinat de la députée, qui avait suivi depuis le début la *perestroïka* du dernier président soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

Les trois derniers ex-premiers ministres russes de Boris Eltsine (Egor Gaïdar, Viktor Tchernomyrdine, Sergueï Kirienko) avaient fait le voyage à Saint-Petersbourg pour rendre hommage à Galina Starovoïtova.

É D I T O R I A L

ÉLECTIONS 1998: LE CHOIX

Oui au Parti québécois

La campagne électorale de 1998 que l'on promettait historique touche à sa fin. Elle se termine comme elle a commencé, sans éclats et sans que l'affrontement annoncé entre deux visions de l'avenir de la société québécoise ait eu lieu.

Décevante et somme toute assez terne aura été cette campagne électorale. Le combat de titans qui devait avoir lieu entre Lucien Bouchard et Jean Charest, ces deux grandes pointures politiques, se sera résumé aux traditionnelles escarmouches électorales. D'entrée de jeu, le chef libéral aura bien essayé d'imposer un nouveau discours avant de réaliser très rapidement que le Québec n'était pas prêt à ce grand virage économique et social vers la droite qu'il avait imaginé. Faute de bien connaître la planète Québec sur laquelle il venait à peine de débarquer, il n'aura eu d'autre choix que de faire campagne sur le terrain du premier ministre sortant et de s'attaquer au bilan d'un gouvernement jugé plutôt positivement par les Québécois.

Ordinaire, cette campagne l'aura été parce qu'elle se sera attardée sur tout aux problèmes quotidiens. On y aura parlé de santé, de santé et encore de santé, puis d'écoles, de garderies, de développement économique et de réductions d'impôt. C'est ce que voulaient les Québécois qui, après quatre années de réformes exigeantes, sentaient le besoin de faire le point. L'heure n'était pas aux grands débats existentiels. Cela, Lucien Bouchard l'avait bien compris en réduisant l'enjeu de cette élection à son expression la plus simple, celle de la confiance.

Défendre le Québec

Aujourd'hui, il faut répondre à cette question de la confiance qui est, au bout du compte, la plus importante quand vient le moment de choisir. La confiance est un sentiment qui se fonde largement sur la connaissance que l'on a d'un parti, de son programme et de son chef. Lorsqu'il s'agit de l'avenir politique du Québec, la prudence s'impose car la confiance des Québécois a été justement mise à rude épreuve à plusieurs reprises. Il n'y a qu'à se rappeler 1982 et le rapatriement de la Constitution, ou 1990 et l'échec de l'Accord du lac Meech.

Peu présent dans cette campagne, le débat sur l'avenir politique du Québec est néanmoins un enjeu important. On a relevé les ambiguïtés du discours de Lucien Bouchard sur les «conditions gagnantes», ce concept fourre-tout qui lui a permis de parer les attaques de son adversaire. Souverainiste, M. Bouchard l'est et il le dit clairement, mais du même souffle il nous promet qu'il n'engagera pas le Québec dans la voie de la souveraineté avant un éventuel référendum. Il nous assure qu'il défendra entre-temps les meilleurs intérêts du Québec. Quant à Jean Charest, fédéraliste, il ne cache pas qu'il ferait tout pour que le Québec reprenne, par étapes, sa place au sein du Canada mais sans nous dire vraiment comment il s'y prendrait. Les ambiguïtés de M. Bouchard sont plus rassurantes que les silences de M. Charest car on a au moins l'assurance que toutes les portes demeurent ouvertes.

Plus clairs et nets sont le Parti libéral et le Parti québécois lorsqu'il s'agit de la gestion des affaires de l'État. L'alternance au pouvoir leur a permis de bien connaître les problèmes auxquels ils offrent souvent des solutions similaires. Tous deux se seront gardés d'ailleurs de proposer durant cette campagne de nouvelles réformes. Ces quatre dernières années, le Québec a eu son lot de révisions, de réorganisations et de réformes comme jamais dans le passé: l'aide sociale, la formation professionnelle, les politiques familiales et les services de garde, les programmes d'enseignement primaire et secondaire, les services de santé, l'équité salariale, l'assurance-médicaments, tout y est passé. Et tout cela sous la pression de l'objectif du déficit zéro et des compressions budgétaires.

Le bon gouvernement

La plupart de ces réformes étaient nécessaires. Peu de gens le contestent, pas même Jean Charest qui ne remet en cause ni l'atteinte du déficit zéro ni la réforme de la santé. Ce que libéraux et péquistes proposent, c'est essentiellement l'engagement de compléter les réformes inachevées et de corriger celles qui ont laissé dans leur sillage d'importants problèmes, comme ce fut le cas en santé.

La campagne électorale aura permis de mettre en lumière un fait essentiel. L'obsession du déficit zéro a exercé une pression trop grande sur le système dont les effets sur les personnes ont été ignorés par un gouvernement aveuglé par une approche trop technocratique. Cela a été le cas dans le secteur de la santé tout particulièrement, mais aussi dans le secteur de l'éducation et dans le système de sécurité du revenu.

Lucien Bouchard et Jean Charest admettent l'évidence qui consiste à redonner l'oxygène budgétaire dont plusieurs programmes ont besoin. La volonté des libéraux à cet égard est à souligner. En santé, leur campagne aura fait réaliser l'urgence de mettre fin dès maintenant aux compressions.

On ne peut accepter toutefois les prémisses sur lesquelles se base le Parti libéral pour affirmer qu'il aura les revenus nécessaires permettant à la fois d'injecter de nouveaux fonds et d'atteindre l'équilibre budgétaire. Prétendre que l'élection d'un gouvernement libéral relancerait par magie la croissance économique et générerait de nouveaux revenus fiscaux, cela relève de la pensée magique. Les prévisions budgétaires des péquistes sont plus crédibles. Ils ont su ces dernières années tenir le cap malgré les difficultés et ils devraient faire de même s'ils sont reportés au pouvoir.

Par ailleurs, on sait que pour répondre aux attentes des citoyens, le levier de l'État restera un outil important. Le désengagement de l'État que souhaite M. Charest apparaît être à contretemps. L'ère du dirigisme économique est, il est vrai, révolue, mais il faut se garder des outils de développement. Cela a bien servi la société québécoise au cours des dernières décennies. Tout particulièrement, cela a rendu possible le partage des fruits de la croissance entre le plus grand nombre. Le Parti québécois a raison de vouloir conserver cette partie de l'héritage de la Révolution tranquille.

Ces prochaines années, le gouvernement québécois aura à poursuivre le travail de réorganisation de l'appareil et des services gouvernementaux entrepris avec une certaine audace au lendemain du référendum de 1995. Essentiellement, il s'agit de continuité et dans cet esprit, le gouvernement de Lucien Bouchard saura mieux que le Parti libéral conduire à terme ses réformes. Il mérite la confiance qu'il réclame. Il ne s'agit pas toutefois de lui donner un mandat sans conditions. Si le Parti québécois veut garder son étiquette de parti social-démocrate, il devra modérer ses ardeurs technocratiques, penser non seulement au bien de la collectivité mais aussi à celui des personnes, ce qui lui a manqué ces dernières années.

Faire confiance au Parti québécois vient aussi naturellement lorsqu'il s'agit du dossier constitutionnel. Il ne s'agit pas d'une confiance aveugle à un parti qui a souvent joué sur les mots, comme ce fut le cas en 1994 avec l'«enclenchisme». Il ne saurait être question d'accepter qu'il abuse cette fois de son mandat pour réunir les «conditions gagnantes» qu'il recherche. Il ne faut pas non plus être naïf. La période de paix constitutionnelle que l'on connaît est toute relative. Dès le lendemain de cette élection, les attaques d'Ottawa ne manqueront pas de reprendre contre les compétences du Québec. Pour en assurer la défense, le Parti québécois peut, mieux que le Parti libéral, rallier les Québécois de toutes tendances.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUE, PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



L E T T R E S

Faites vos jeux

Le peuple est appelé aux urnes de nouveau. Nous devons prendre conscience que la situation sociale ne s'est guère améliorée. Les pauvres, non seulement deviennent de plus en plus pauvres, mais leur pourcentage augmente. Au Québec, nous gagnons la médaille pour le taux de pauvreté chez les enfants. Il y a une augmentation des toxicomanies dans la population et les jeunes. Les riches deviennent de plus en plus riches et contribuent peu à la lutte contre le déficit de l'État. Les pauvres d'ici sont de plus en plus touchés. Les personnes âgées s'appauvrissent elles aussi. Plusieurs, à la suite de la démocratisation de l'assurance-médicaments, n'achètent plus tous les médicaments dont ils ont besoin pour vivre ou survivre. La classe moyenne est de plus en plus pressée comme un citron afin de renflouer le trésor de l'État, qui semble mal administré par ceux et celles qui sont les serveurs du peuple. Les services de santé nous rendent de plus en plus malades. Nous avons peur de nous rendre à l'hôpital. Les jeunes espèrent retrouver une espérance face à leur avenir. Depuis plus de dix ans, nous entendons ces mots: compressions, mises à pied, déficit zéro, etc.

Face à cette situation, plusieurs vont s'imaginer qu'il suffit de remplacer ce gouvernement par un autre vieux routier de la politique. Ils n'ont toujours pas pris conscience que libéraux et péquistes, c'est du pareil au même. Nous avons le pouvoir, en tant que peuple, de leur faire enfin comprendre que nous ne croyons plus en eux ni en leurs promesses vite enterrées après les élections.

Nous pouvons prendre le risque de voter pour ce parti inexpérimenté, qui n'a pas fait ses preuves, celui de Mario Dumont, l'ADQ. Un risque qui signifierait enfin notre écoulement aux autres vieux partis. Nous pouvons aussi voter nombreux pour l'ADQ afin de porter un gouvernement minoritaire. Nous ferions preuve alors de sagesse. L'avenir ne serait peut-être pas meilleur avec ce jeune parti, mais nous donnerions une splendide leçon de démocratie à ces vieux partis qui ne respectent plus l'humain dans notre société.

Maurice Paturel
Saint-Hubert, octobre 1998

Naufragés de la Constitution

Jean Charest nous annonce son «intention de faire jouer le poids du Québec dans le cadre canadien et de retrouver nos alliés qui partagent notre avis sur les changements à la fédération et auxquels personne ne va échapper». Pourtant, pendant des mois, avant et après son élection comme chef du PLQ, il disait à qui voulait l'entendre qu'il n'était pas question de s'occuper de Constitution mais plutôt d'économie, d'emploi et de santé, parce que les Québécois ne voulaient plus en entendre parler. Les quelques accommodements administratifs sur lesquels il s'appuie pour parler de changements sous son règne servent de balises pour dissiper l'opinion afin d'assouvir sa soif de pouvoir. N'a-t-il pas été élu pour sauver le Canada, faute d'avoir obtenu sa gouvernance? Qu'est-ce qui a changé maintenant que Jean Charest lui donne raison, et l'appuie même dans sa démarche en affirmant que «la liste des demandes traditionnelles du Québec a été remplie», propos suggérant que le débat constitutionnel serait clos. Par là, Charest démontre qu'il l'a pris tout simplement au mot. Plutôt que de dire que M. Charest «devra répondre de ses déclarations», ne devrait-il pas le remercier à «quatre genoux» de lui épargner ce pour quoi il n'a aucune compétence et, plus, aucun intérêt?

Rappelons-nous qu'avec Mulroney et son gouvernement, il avait échoué en matière constitutionnelle. Comment se fait-il qu'il fut incapable à l'époque de vendre l'Accord du lac Meech aux autres provinces, ses alliés qui partagent prétendument le même avis que nous sur les changements constitutionnels à apporter, croit-il? Quelle preuve avons-nous qu'il réussira mieux que Bourassa? N'est-ce pas plutôt induire les électeurs en erreur que de leur faire accroire qu'il obtiendra, grâce à ses frisettes ou son charisme, tout ce qu'il demande? La tromperie de Jean Charest commence là.

En biaisant, plus souvent qu'à son tour, sur la nécessité d'obtenir de véritables changements constitutionnels, qui méritent plus que de simples ententes administratives, il risque de faire de nous, s'il est élu, de véritables naufragés de la Constitution. Car il ne pourra rien contre le maître d'œuvre d'Ot-

tawa dont l'or diabolique se transmue illico en propos mensongers et démagogiques. De l'imposture! On voit bien que le poids de Charest risque de ne pas peser bien lourd dans la balance en matière de défense des droits des Québécois.

Solange Bolduc
Montréal, 26 octobre 1998

Merci à François Girard

Les attentes, quand elles sont à ce point attisées par les médias, rendent les paris plus difficiles à relever. Or, malgré tous les pièges que comportait une telle coproduction — dont la dilution du propos et de l'émotion dans une histoire échelonnée sur trois siècles, dans cinq pays et à travers de nombreux personnages —, le charme opère, il insiste, il s'insinue. Voilà un film que j'aurais envie de détacher des autres, un vrai bonheur de création issu d'une idée à la fois simple et complexe, une idée ingénieuse qui prend sa source dans les forces obscures de la vie.

J'ai pensé à Nancy Huston et à son questionnement sur les rapports entre création et maternité. Il me semble que *Le Violon rouge* y va d'une touche précieuse, qui n'est pas dénuée de sensibilité et d'audace. À mon sens, l'une des plus belles trouvailles de scénarisation est cette tireuse de tarot dont les prophéties structurent l'ensemble et distillent un léger parfum de danger qui nourrit si bien le côté mythique et symbolique du film sans verser dans le pur irrationnel.

Ce que je trouve remarquable dans ce film, c'est son âme, sa mesure, en somme une écriture, un véritable point de vue d'auteur à des atouts qui font affreusement défaut au cinéma québécois actuel. Je me demande si le fait de sortir du Québec et de ses thématiques liées à l'identité n'y est pas pour quelque chose. En tout cas, il y a là un effet vivifiant dans cette manière, avant tout libre et généreuse, d'aborder ce qu'il y a de plus grand et de plus fort que nous: la fragilité de l'existence, la nécessité de l'art, le rapport ambigu qu'entretient la création avec l'amour. Tout simplement merci à François Girard.

Corinne Larochelle
Montréal, novembre 1998

LIBRE OPINION

Une histoire de courage politique

PIERRE VADEBONCEUR

Essayiste

Le Parti québécois tient le Québec à bout de bras depuis 30 ans. Il l'a raffermi dans son identité et dans sa politique alors qu'elles donnaient des signes d'abandon explicables par plusieurs causes. Parmi celles-ci, on doit certes compter l'esprit déprimant de la politique traditionnelle dans le cadre fédératif. La politique molle et aliénée des libéraux après 1965 trouva son instrument dans la personne de Robert Bourassa qui, plus tard surtout, allait lâcher pratiquement toute revendication constitutionnelle (y compris celles mises de l'avant par son propre parti), dans des négociations qui n'avaient même pas lieu...

René Lévesque et le Parti québécois ont ressaisi le Québec sur la pente démissionnaire où Bourassa l'avait placé. Ce faisant, ils prirent le relais d'une révolution nationale que le Parti libéral de Jean Lesage avait lancée, il est vrai, mais abandonnée avant de perdre le pouvoir en 1966.

Historiquement, le Parti québécois a remis non seulement des principes dans la politique mais le sens général d'un progrès, y insufflant un dynamisme qu'elle n'avait plus. Il renoua avec l'esprit de réforme de la Révolution tranquille par ses lois sociales et politiques, et bien entendu par le souverainisme, idée plus progressiste encore. On ne souligne pas assez la valeur dynamique du projet d'indépendance, qui contribue à tenir le Québec en alerte non uniquement du point de vue constitution-

nel mais d'une manière générale aussi.

Le PQ manifeste toujours, quoi qu'on dise, de telles motivations de fond, dont il n'y a pas d'équivalent chez les libéraux. C'est que les buts difficiles que se proposent les membres du Parti québécois supposent un esprit démocratique et désintéressé dont leur assemblée reste garante malgré les aléas et parfois les déviations de la politique.

Au Parti libéral, une pareille base active, critique, exigeante, contestataire, gardant l'appareil à une certaine distance, n'existe pas. Cela ne va pas sans conséquence. On peut considérer en particulier le problème des finances publiques, qui domine les quatre dernières années: l'état lamentable des finances légué par le Parti libéral, à cause des déficits énormes s'accumulant jusqu'à la dernière année du mandat de Daniel Johnson.

Cet héritage du diable, aggravé d'ailleurs à souhait par la cessation de paiements de transfert du fédéral pour d'autres milliards encore, allait forcément devoir être géré quasi en catastrophe. C'est le gouvernement Parizeau, puis le gouvernement Bouchard qui s'y sont seuls attaqués, suppléant à l'impéritie opportuniste de Bourassa et de Johnson, qui régnait malgré l'état de crise. Lucien Bouchard et ses collègues ont assumé de grands risques d'impopularité dans toute cette histoire.

Une nouveauté: en la matière, un gouvernement a gouverné! Mon humble opinion très simple mais très ferme, c'est que ce courage politique a été admirable. Il représente un mérite d'une singulière importance.

Ce n'est pas qu'il ne se soit pas produit d'erreurs, notamment une pondération laissant à désirer concernant l'échéancier et la répartition des compressions. La critique à cet égard peut et doit s'exprimer. Mais enfin, l'on peut aussi tenir compte de l'extrême complexité des choses dans des opérations de cette envergure, et de l'urgence.

Ce qui ressort, en fin de compte, c'est ceci: le gouvernement Bouchard n'a pas abandonné le Québec à vau-l'eau. Il n'a pas vendu l'avenir, il ne l'a pas sacrifié à des considérations électorales; il a très exactement fait le contraire. Et puis, malgré des circonstances ardues, la législation sociale a eu aussi sa part, bien que forcément réduite.

D'ailleurs, l'histoire de l'indépendantisme québécois, en son fond, depuis le début, est une histoire de courage politique.

Comme dans toutes les élections québécoises depuis 30 ans, l'enjeu est fondamental et dramatique. Nous sommes en des années où Québec joue à tout coup son existence, et chaque fois plus dangereusement qu'à la précédente. J'ai de cela la conviction la plus profonde.

Ce qui est concerné là, ce n'est pas seulement la souveraineté, mais tout le peuple, et chaque individu du peuple, car aucune nation, dans ses membres eux-mêmes et à tous égards, n'est à l'abri des conséquences de ce qui lui arrive nationalement.

On ne met pas cela en balance, aux moments cruciaux, avec les grands principes qu'on invoque pour protéger de petits intérêts.

IDÉES

La campagne électorale québécoise

Où est passé le débat d'idées?

Depuis le déclenchement des élections, les chefs des deux principaux partis sont revenus à la bonne vieille tradition des campagnes axées sur les promesses et sur la valse des milliards de dollars

SYLVAIN BEAULIEU

L'auteur est détenteur d'une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal. Il est également coauteur avec André Donnez, professeur en science politique de la même institution, d'un livre intitulé *La Politique extérieure du Québec 1960-1995, qui sera publié prochainement.*

Lorsque les élections québécoises furent déclenchées le 27 octobre dernier, la plupart des analystes politiques avaient déclaré que cette campagne électorale serait celle de la bataille du Québec, une campagne qui met en évidence deux anciens ministres conservateurs du cabinet Mulroney, mais surtout une campagne axée sur le débat des idées. Or, depuis le déclenchement des élections, les chefs des deux principaux partis sur la scène provinciale ont mis de côté le débat sur les idées pour revenir à la bonne vieille tradition des campagnes électorales axées sur les promesses et surtout sur la valse des milliards de dollars.

Vous avez certainement entendu MM. Bouchard et Charest promettre des baisses d'impôt et des réinvestissements, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. D'ailleurs, le slogan du début de la campagne de Jean Charest fut *«La santé, la santé, la santé»*. Le tout basé sur des projections économiques qui reprennent celles du ministre des Finances, Bernard Landry, pour le Parti québécois, ou plus optimistes, selon les experts économistes du Parti libéral.

Ainsi, Jean Charest cite une étude économique récente du Mouvement Desjardins — au moins la partie qui parle des difficultés économiques des ménages québécois et de la part de plus en plus grande du revenu personnel qui va aux administrations publiques. Selon Jean Charest, en cinq ans, la levée de l'hypothèque référendaire permettrait à un gouvernement libéral d'accroître ses revenus de 15 milliards et aux investisseurs privés d'injecter 17 milliards dans l'économie québécoise, le tout en se basant sur un taux de croissance nominale de 3,5 %.

«*Ça illustre très bien ce que le Québec est capable d'aller chercher dans la mesure où on se débarrasse de l'hypothèque référendaire.*»

D'où vient soudainement cette marge de manœuvre? Selon Jean Charest, elle proviendrait de la croissance économique du Québec basée sur les cinq prochaines années. Mais aussi de sa capacité de dégager 2,5 milliards de dollars de plus que le Parti québécois (15,8 milliards comparativement à 13,3 milliards) dans les revenus autonomes du gouvernement, et ce, à partir des projections mêmes de ses adversaires.

Avec cette déclaration, Jean Charest reprend les vieux discours des tenants du statu quo fédéralistes qui croient que l'incertitude politique mine la performance économique du Québec. Jean Charest affirme haut et fort qu'une des causes d'une meilleure performance économique sous un gouvernement libéral serait la fin de l'incertitude politique. Or de 1977 à 1981, la province canadienne qui a obtenu la meilleure performance économique, selon

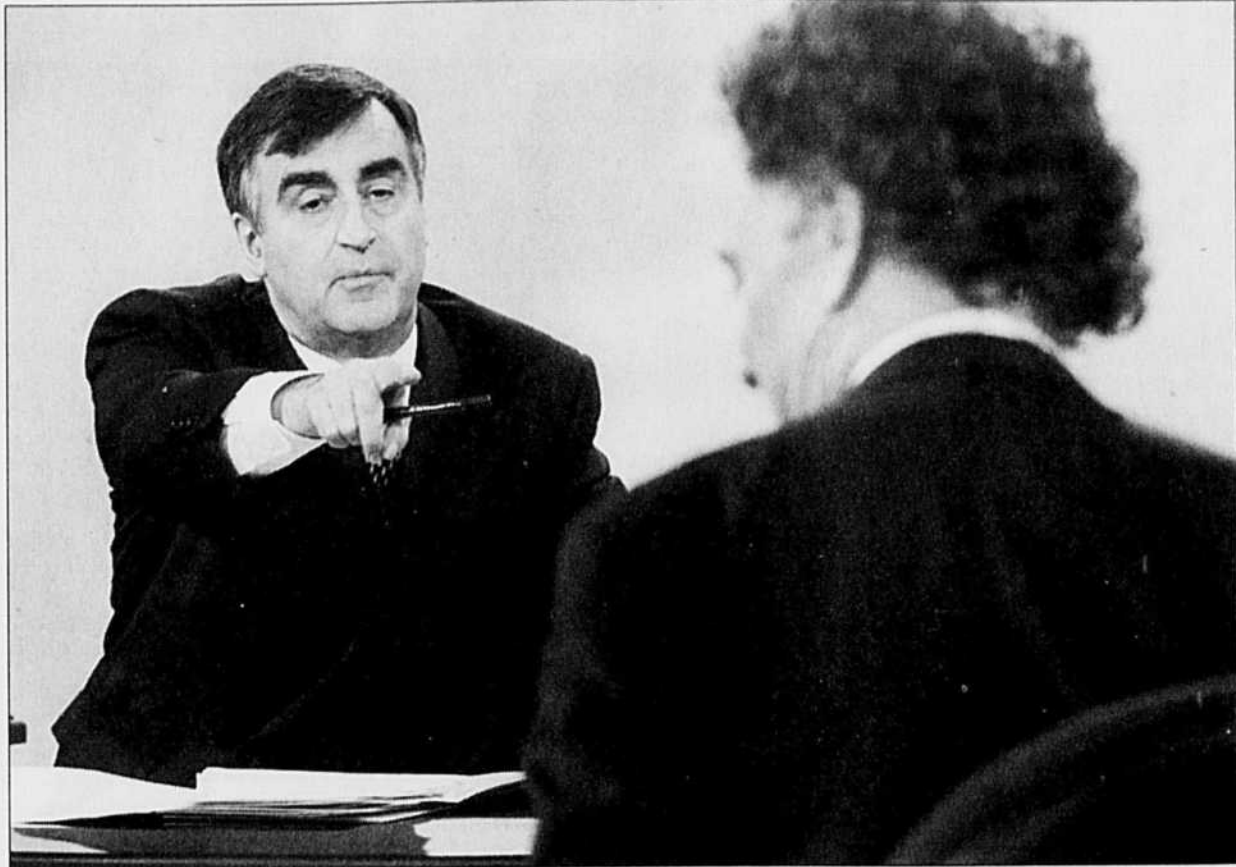
Statistique Canada, n'était pas l'Ontario ou l'Alberta, mais bien le Québec. Cette performance économique de la province s'est effectuée à une époque où le Québec était gouverné par le Parti québécois de René Lévesque, alors que

la loi 101 était adoptée et qu'un référendum sur la souveraineté-association devait avoir lieu lors du premier mandat péquiste en mai 1980. De plus, si Jean Charest s'était

donné la peine de lire les premières pages du document du Mouvement Desjardins, il aurait vu que ce dernier tirait son étude économique *Le Canada et le Québec ralentis*

par la crise économique.

Mais au Parti québécois non plus, on n'a pas d'excuses.



MM. Bouchard et Charest lors du débat télévisé des médias le mardi 17 novembre.

En fait, pour arriver à son chiffre de 13,3 milliards de dollars, le Parti québécois retient, comme unité de mesure, un rapport de 1 pour 1, chaque hausse de 1 % du PIB faisant croître les revenus autonomes de 1 %. Avec l'effet composé, on peut aisément en arriver aux chiffres retenus. Or avant le déclenchement des élections, le ministre des Finances, Bernard Landry, dévoilait la synthèse des opérations financières du gouvernement québécois en affirmant que l'atteinte du déficit zéro serait plus difficile que prévu en raison du contexte international. «*On croyait le système financier japonais en ordre, c'était prévisible. Ce n'est plus comme ça*», disait alors Bernard Landry. Et il concluait en affirmant ne plus avoir la marge de manœuvre qu'il espérait dégager. Ce qui n'a pas empêché le Parti québécois de promettre des baisses d'impôt, peu de temps après les avoir dénoncées quand elles provenaient de ses adversaires.

Donc, si l'on se fie aux prévisions des deux chefs, le Québec devrait connaître cinq autres années de croissance économique, jusqu'en l'an 2004, c'est-à-dire douze années de croissance sans interruption (1992-2004), ce qui sera du jamais vu depuis les années 50 et 60. Cependant, les deux chefs semblent oublier le contexte international actuel.

La crise asiatique dont tout le monde parle et dont la possibilité ne peut être écartée, selon les économistes, commence à faire sentir ses effets sur les économies occidentales. En effet, la crise asiatique a déjà plongé la moitié du monde en récession. Voici quelques signes avant-coureurs. Les États-Unis, qui ont su profiter de la crise financière asiatique, voient maintenant leur économie démontrer des signes d'essoufflement. D'ailleurs, tout récemment, les économistes américains ont du réviser à la baisse, pour une troisième fois en un an, les prévisions de croissance de l'économie américaine. Au début de l'année, la Conférence Board du Canada prévoyait une croissance

de 3,5 % de l'économie canadienne; aujourd'hui c'est 2,8 % et plusieurs prétendent qu'il faudra réviser encore ces prédictions à la baisse avant la fin de l'année. Au Québec, le Conseil du patronat prévoyait que la croissance de l'économie québécoise atteindrait 2,8 % au début de l'année; elle sera finalement de 1,5 %. Finalement, plusieurs économies européennes connaissent un ralentissement marqué, notamment en France et en Allemagne. D'ailleurs, plusieurs économistes européens croient, chiffres à l'appui, que les économies occidentales se dirigent tout droit vers une récession, qui devrait débuter au début de l'année 1999, causée justement par la crise asiatique, et qui elle ressemblerait à celle de 1981-1982.

Cette crise, s'il faut en croire les discours et l'attitude des politiciens depuis le début de la campagne électorale, va frapper le monde entier sauf le Québec puisque aucun parti ne veut même admettre qu'elle pourrait avoir un effet dévastateur sur les engagements électoraux que l'on prend actuellement. Pourtant, si MM. Bouchard et Charest se donnaient la peine de lire juste un peu et de suivre l'actualité internationale, ils découvriraient des raisons de douter de leur bel optimisme électoral. Aucun des deux chefs de parti ne veut faire quelque prévision que ce soit liée aux effets possibles d'une crise économique mondiale. Un détail.

Qu'arrivera-t-il au lendemain de la campagne électorale lorsque le Parti québécois ou le Parti libéral formera le prochain gouvernement?

Si les prédictions des économistes s'avèrent, le gouvernement nous annoncera probablement que la lutte contre le déficit zéro sera retardée, que les compressions budgétaires vont se poursuivre à cause de la diminution des paiements de transferts aux provinces et que le gouvernement sera obligé de revoir ses engagements électoraux à cause du contexte international parce que l'imprévu a toujours été le pire ennemi des promesses électorales.

Marcel
Côté
...

La feinte de M. Bouchard

Il y a deux campagnes électorales en cours, la campagne publique, que suivent dans les médias ceux qui s'intéressent à la politique, et la vraie campagne, qui fera des gagnants et des perdants le soir de l'élection. La campagne publique ressemble à un match de hockey, avec ses prouesses et ses échecs, ses bons coups et ses mauvais jeux, et une meute de journalistes qui doivent produire pour l'heure de tombée, que la partie soit bonne ou non. Pendant trente-cinq jours, ces journalistes talonnent les chefs, les vedettes de la campagne, à l'affût de la déclaration de la journée digne d'une manchette. Pour se désennuyer, ils recherchent aussi les bonnes histoires qui assouviront la curiosité de leurs lecteurs. D'ailleurs, ces histoires varient selon les médias, ce qui en dit beaucoup sur la couverture journalistique, qui est dictée autant par la poursuite d'auditoires que par les événements.

La vraie campagne vise les électeurs influençables, ceux que l'on appelle aussi les indécis et les mous, un petit pourcentage de l'électorat dont le nombre va en s'amenuisant jusqu'au jour du scrutin. Peu politisés et pas intéressés par la campagne, les influençables sont aux prises avec un dilemme, aimant certaines choses chez un parti, et d'autres chez l'autre.

Les liens entre la campagne publique et la vraie campagne sont ténus. Les manchettes de médias jalonnent la campagne publique, mais sont aussi la seule chose qui accroche véritablement l'attention des électeurs encore influençables. Les bons stratèges électoraux doivent être des spécialistes dans l'art d'assouvir judicieusement l'appétit des journalistes pour des nouvelles dignes de faire la manchette et, du même coup, rejoindre les influençables. Les médias, assoiffés de manchettes, jouent le jeu.

La donne de la vraie campagne tourne autour du dilemme des influençables: ils aiment Lucien Bouchard et lui font confiance. Mais ils aiment moins le reste du gouvernement, ce qu'il a fait en santé et surtout, le référendum. Ils préfèrent aussi les libéraux pour leur programme économique.

Les stratèges des deux partis structurent leur campagne d'abord et avant tout pour attaquer le dilemme des influençables, ce qui est d'ailleurs évident dans leurs slogans respectifs. Ainsi, les péquistes misent tout sur Bouchard, cachent les autres ministres et atténuent le plus possible la portée de leur engagement référendaire. Les libéraux cherchent des candidats-vedettes du milieu des affaires et martèlent le thème du référendum. Sur la base de sondages quotidiens ciblés vers les influençables, les stratèges des deux partis ajustent leur tir.

Au lendemain du débat, les sondeurs péquistes découvrent que Jean Charest y avait marqué des points avec le référendum. Comment corriger la situation? Coup de poker: Lucien Bouchard lance l'idée de négocier l'union sociale. Les médias tombent dans le panneau et en font la manchette pendant deux jours. Lucien Bouchard a réussi par ces déclarations à atténuer l'impression négative qu'il avait donnée lors du débat sur le référendum.

Les probabilités que Lucien Bouchard embrasse l'union sociale sont à peu près nulles, et tous les médias le savent. Mais les manchettes, moyens de communications privilégiés avec les influençables, sont apparues presque sur commande.

Ce n'est qu'une manœuvre dans une bataille de trente-cinq jours. Jean Charest avait gagné la bataille des idées auprès des influençables lors du débat. Lucien Bouchard a rapidement répliqué avec l'union sociale, atténuant l'impact de ses cafouillages sur le référendum. Serait-ce suffisant pour affecter le dilemme des influençables, entre les personnalités et les programmes?

Mario Dumont vient brouiller les cartes. Comme Lucien Bouchard, son attrait électoral auprès des électeurs influençables est d'abord visuel: il paraît bien et est sympathique. 99 % d'entre eux ne connaissent pas le programme de l'ADQ, mais ils se sentent attirés par Mario Dumont. Sa remontée se fait vraisemblablement auprès des électeurs influençables qui favorisent Bouchard. Par leurs sondages, les péquistes le savent: attendez-vous donc à ce qu'ils attaquent Mario Dumont.

La lutte est probablement plus serrée que ne le laissent voir les sondages quoique, le soir de l'élection, les résultats pourront basculer facilement dans un seul camp, à cause du découpage électoral et de la présence des trois partis. L'organisation de terrain, pour faire sortir le vote partisan, sera donc importante le 30 novembre. Aux dernières élections législatives américaines, le 10 novembre dernier, les démocrates en ont démontré l'importance. Faire sortir le vote est critique dans une campagne serrée. L'habileté des partis à mobiliser des bénévoles pour faire du pointage et organiser des navettes vers les bureaux de scrutin pourra être déterminante.

Que c'est noble, la politique! L'élection de 1998 pourrait être en grande partie déterminée par des bénévoles qui font du taxi, par l'image «poster boy» des chefs et par l'appétit des médias pour les manchettes qui font sursauter. Lorsque la course est serrée, les détails comptent. Le vainqueur des élections du 30 novembre ne devrait pas s'illusionner sur la clarté de son mandat.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (incluant les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi, si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Même si vous utilisez le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, incluant votre numéro de téléphone.

La démocratie prise en otage

Quand le tourbillon de la privatisation aura rejoint les médecins, ils devront réapprendre à sélectionner les malades à l'entrée de leur bureau

HÉLÈNE LECLÈRE

Médecin à Québec

L'arrivée des couleuvres de l'hiver invite habituellement à la paix. Pourtant, cette première neige ne m'a pas apporté la sérénité attendue. Je suis trop scandalisée pour rester silencieuse. Des gens de ma tribu, je suis médecin, vont trop loin. Ils ne réalisent pas qu'ils ont une obligation de réserve pendant une campagne électorale qui se fait surtout sur le dos du système de santé. Ne nous y trompons pas, il ne s'agit pas seulement de remettre des millions dans le système. Non. L'action de ces groupes porte un discrédit sur l'ensemble de la profession mais elle donne surtout des munitions aux prédateurs de notre système de santé.

Deuxième semaine de la campagne électorale: les radio-oncologues publient à nouveau presque mot pour mot leurs demi-vérités: ils manquent d'effectifs mais, si les revenus augmentaient, les problèmes de listes d'attente seraient réglés comme par enchantement! La menace de démission des médecins de Jonquière se cristallise pendant la semaine d'investiture. On sent que les médecins de Hull et de Gatineau sont en train de se pomper! Toutefois, on croit comprendre que ces orages, évidemment dus à «l'incurie de tous ces planificateurs sans cœur», seraient vite réglés par une augmentation des revenus du groupe concerné. Allez hop!

Les médecins peuvent-ils longtemps permettre qu'un petit groupe d'entre eux puisse résister autant à la reconversion d'un système de santé dont la plupart sont pourtant fiers. Il faut déboulonner la statue: les médecins ont un pouvoir relié au prestige de leur profession

qui est lui-même dû à leur compétence, certes, mais surtout lié au fait que l'objet de leur compétence est la maladie. Aussi, quand l'usage de ce pouvoir conduit à des abus, c'est trop. Quand des lettres qui font peur sont publiées ou quand des informations tronquées, déformées ou manipulées concernant la santé ne sont pas corrigées, on infléchit le libre arbitre des personnes non averties. C'est, pour moi, la première marche d'un comportement antidémocratique.

Mais alors, que dire des combats d'intérêts très privés menés en pleine campagne électorale. Ce n'est plus les malades que l'on prend en otages, c'est la démocratie. Qu'auriez-vous pensé des éleveurs de porcs s'ils avaient bloqué l'autoroute 20 cette semaine? Qu'avez-vous pensé de la journée d'étude de la CEQ? Mes questions ne vous plaisent pas? Moi, ce sont les réponses qui me dérangent. Je crains que cette radicalisation de quelques groupes de médecins habituellement bons citoyens et démocrates soit orchestrée. Si on ajoute à cela le retour indirect du docteur Augustin Roy aux affaires du Collège des médecins du Québec et la manchette quotidienne d'un faux scandale sur la santé qui prend son trou chaque soir, il faut savoir que le silence n'est pas neutre. Quelques médecins ont tenté de mettre en perspective le déluge démagogique des derniers mois, mais la majorité des médecins ont gardé le silence sur des excès auxquels, dans l'opinion publique, ils sont associés. Il faut individuellement être vigilant et définir sa position, dans l'échiquier de la reconversion

du système de santé et dans celui de sa privatisation ou non. Les clichés haut de gamme à 525 \$, c'est un bon début, non?

Que les médecins qui ne sont pas prêts à brader ce système exemplaire quant aux valeurs qu'il incarne — la solidarité sociale et l'égalité devant la maladie — se mettent debout. Quand le tourbillon de la privatisation les aura rejoints, ils devront réapprendre à sélectionner les malades à l'entrée de leur bureau. S'ils sont convaincus que ce système de santé mérite d'être défendu dans son intégralité, ils doivent le faire, et vite, car les dinosaures vont récupérer ces actions, somme toutes marginales, au profit d'une vision strictement corporatiste de la médecine.

A ce chapitre, je me demande quelles valeurs professionnelles sont offertes actuellement à nos étudiants pendant leur formation dans les hôpitaux et par l'entremise des journaux? Comme enseignante dans une faculté de médecine, je sais que ce sont les modèles observés qui influencent le plus l'acquisition des valeurs professionnelles. Je me demande comment ces jeunes vont développer le goût de ce métier, le sens de l'empathie et la nécessaire sensibilité à l'autre en côtoyant pendant leurs études ces médecins pour le moins moroses, souvent frustrés et qui tiennent à l'occasion un discours de martyr.

Les médecins sont parfois peints que leurs patients ne les respectent plus «comme avant». Le respect des malades et de la population ne vient plus automatiquement avec le diplôme: il doit d'abord se gagner puis s'entretenir avec soin.

Le respect
des malades
et de
la population
ne vient plus
avec
le diplôme:
il doit
d'abord
se gagner
puis
s'entretenir
avec
soin

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (pupitreur); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante, Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louang Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Michelle Ruelland (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Evelynne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SANS-ABRI

SUITE DE LA PAGE 1

Dans l'étude dirigée par Louise Fournier et Serge Chevalier de Santé Québec, il est indiqué que les 28 000 sans-abri dénombrés à Montréal se partagent comme suit: 8253 ont fréquenté les centres d'hébergement et 19 961, les soupes populaires et centres de jour pour un grand total de 28 214. Et les auteurs de l'étude de signaler naturellement que, «par rapport au chiffre de 15 000 itinérants véhiculé depuis une dizaine d'années, le nouveau chiffre de 28 000 itinérants représente une réalité beaucoup plus inquiétante».

Une réalité inquiétante mais d'autant plus prévisible qu'outre les coupes dans l'aide sociale, il y a les compressions dans le logement social. Depuis 1992, selon les précisions fournies par René Charest, il ne s'est pratiquement pas construit d'unités de logement social avec support communautaire.

Qui plus est, pour ce qui est de l'hébergement destiné aux sans-abri, on a assisté à une diminution du nombre de places disponibles. Cette réduction est attribuable notamment à la fermeture du centre Dernier Recours.

À ce propos, les auteurs de l'étude soulignent: «On ne peut négliger l'effet confondant que peut avoir la disparition de Dernier Recours Montréal entre les deux dénombrements [NDLR: le précédent avait été réalisé en 1988-89]. Pour l'année 1988-89, 2001 personnes avaient été dénombrées dans ce centre dont 1098 ne fréquentaient que ce centre.»

Et les auteurs de demander: «Ces personnes qui ne fréquentaient pas les autres centres à cette époque seraient-elles en grande partie disparus du réseau d'hébergement au moment de la fermeture de Dernier Recours Montréal? Si ce centre existait toujours, aurions-nous dénombré en 1996 de 800 à 1000 personnes de plus par exemple?»

Cela étant, sur les 28 000 sans-abri de Montréal, on compte 77 % d'hommes et donc 23 % de femmes. Si cette répartition fait écho à celle qu'on observe habituellement au sein de cette population, il n'en reste pas moins que, selon les signataires de l'étude, «la proportion de femmes semble avoir augmenté».

La moyenne d'âge de cette population est de 37 ans, soit à quelque chose près la moyenne enregistrée lors du dénombrement antérieur. Les mineurs représentent 4 % des sans-abri, soit 1100 personnes. Les jeunes de moins de trente ans, incluant les mineurs, sont au nombre de 9372, soit le tiers de l'ensemble des sans-abri.

En ce qui concerne ces derniers, René Charest a souligné qu'il y avait lieu d'être très inquiet. Pour quelle raison? «Parce que les 18-20 ans peuvent devenir des itinérants chroniques. C'est en tout cas le signe que la marginalité des jeunes est en plein développement.»

Devant ces résultats, Solidarité-Itinérance a demandé de rencontrer de toute urgence le ministre de la Santé, Jean Rochon, «afin de faire valoir leur programme et surtout lui demander de supporter en priorité les organismes communautaires actifs en itinérance en matière de financement, puisqu'ils s'averrent les acteurs principaux assurant la base minimale de support social pour les personnes itinérantes du Québec».

Les résultats de cette enquête ayant été communiqués plus rapidement que les autorités ne l'avaient souhaité, le ministre Rochon a fait savoir par communiqué: «C'est la première fois que nous avons des données aussi globales entre autres pour la Communauté urbaine de Québec. Les chiffres viennent confirmer un phénomène que l'on constate malheureusement dans tous les centres urbains, même dans les pays les plus développés.»

Pinochet doit être extradé, dit la LDL

(PC) — La Ligue des droits et libertés estime que le Canada doit, en vertu du droit international, intenter des procédures contre l'ex-président chilien Augusto Pinochet et demander son extradition du Royaume-Uni. La Ligue des droits et libertés appuie la demande déposée à cet effet par une citoyenne canadienne, victime d'actes de torture au Chili en octobre 1973. Augusto Pinochet a été arrêté à Londres le mois dernier. La Chambre des lords à Londres doit d'ailleurs rendre une décision aujourd'hui sur la demande espagnole d'extradition. Selon la Ligue, une telle poursuite permettra de rendre en partie justice aux milliers de Chiliens dans le monde qui sont morts ou ont souffert de violations de leurs droits fondamentaux sous le régime Pinochet.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé à l'imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

lui, d'une première marche permettant d'accéder aux suivantes dans la quête de la reconnaissance du Québec. Cet «étatisme» libéral se base sur le fait que les «nouveaux» intérêts du Québec ne sont pas en contradiction avec ceux du Canada.

«On est capable de faire avancer le fédéralisme vers de nouveaux mécanismes. Cela a toujours été le sens de nos engagements», a-t-il répliqué aux journalistes, qui lui demandaient pourquoi il avait attendu à la fin de la campagne pour établir clairement sa position. M. Charest croit pouvoir régler l'union sociale et «autre chose», a-t-il ajouté devant des militantes libérales.

En point de presse, il a précisé que son gouvernement exigerait, notamment, une augmentation des transferts fédéraux pour le domaine de la santé. Des gestes seraient également faits par les libéraux pour faire avancer le dossier de la reconnaissance du Québec, a-t-il dit sans préciser comment.

Dans un effort de dernière minute et sans précédent pour convaincre les électeurs québécois, M. Charest n'aura cependant jamais été aussi clair durant cette campagne électorale. Il veut faire disparaître l'«écran de fumée» créé par le chef du Parti québécois, qu'il décrit comme «malhonnête», autour du référendum et de la souveraineté. «Le gouvernement du Parti québécois a, lui, tous les leviers pour définir les échecs et les conditions gagnantes. Le processus de séparation commence le lendemain du 30 novembre. Il faut avoir le courage de le dire clairement à la population.» Si les Québécois votent pour le PQ, dit-il, ils se livreront pieds et poings liés à la stratégie péquiste devant mener à la «séparation». Le chef libéral soutient qu'il ne dramatisait pas une éventuelle réélection du PQ. L'exagération vient de son adversaire qui, dit-il, ne cesse de prendre des positions diamétralement opposées sur la fédération et la souveraineté. Quant à une déclaration unilatérale d'indépendance, il ne l'exclut pas nécessairement des visées péquistes. «Il y a le jugement de la Cour suprême qui est sur la table et qui est loin d'être digéré sur l'ensemble de ses conséquences. Je ne veux pas vous rappeler mes vieux discours, c'est deux mots: trou noir.»

Selon le chef libéral, l'électorat se trouve devant deux tendances irréversibles. Il y a d'abord celle du processus menant à la séparation du Québec, privilégiée par le PQ, et celle du fédéralisme renouvelé se dégageant de la volonté des provinces, selon le PLQ. Le chef libéral répète que les leaders provinciaux canadiens ont les mêmes intérêts que les Québécois, qu'ils sont prêts à s'asseoir à la même table que le Québec, pourvu qu'il soit son premier ministre, afin de faire avancer la fédération canadienne sur la voie d'une modernisation.

«Il faut reconnaître les nouveaux intérêts du Québec. Le contexte a évolué beaucoup dans les dix dernières années au Québec et au Canada.» Ce renouvellement du fédéralisme, qui implique en ce moment l'union sociale canadienne, ne culminera pas en des amendements constitutionnels lors d'un premier mandat libéral. Mais, alors qu'il rejetait cette idée depuis le début de la campagne électorale, le chef libéral admet maintenant que «ça peut arriver». Il ajoute toutefois que ce possible amendement constitutionnel n'arrivera pas tout de suite.

SUITE DE LA PAGE 1

dans les 12 mois suivant son adoption, une réforme en profondeur du cadre constitutionnel canadien.

Un sondage Angus Reid publié hier par Radio-Canada montre d'ailleurs que 73 % des électeurs préfèrent que M. Bouchard travaille à améliorer le fédéralisme plutôt qu'à travailler à réunir les conditions gagnantes d'un référendum.

M. Dumont pense-t-il sérieusement pouvoir convaincre Lucien Bouchard d'adopter sa démarche? «Moi non, déclare le chef adéquiste. Les événements peut-être. Il n'a pas de plan B, M. Bouchard.» Le premier ministre a déjà rejeté la proposition adéquiste. «Je sais, il me l'a dit au débat télévisé, mais je ne le crois pas, rétorque M. Dumont. Les conditions gagnantes, je ne pense pas que ça va arriver. Lui-même, M. Bouchard, voit bien qu'on ne peut pas faire deux référendums dans deux mandats de suite. Qu'est-ce qui va avoir changé depuis 1995?»

Pour le chef adéquiste, «un référendum sur la souveraineté, c'est non». «À la limite, je dirais que c'est ni très démocratique ni très respectueux de l'idée de garder l'avenir ouvert». Or, M. Dumont croit que l'appui de sa formation politique au projet souverainiste constitue l'une des conditions gagnantes de M. Bouchard, ce qui lui conférerait un pouvoir de négociation. Ce rapport de force sera d'autant plus élevé que sera le pourcentage du vote recueilli par l'ADQ et le nombre de ses candidats élus le 30 novembre.

M. Dumont pense que, placés devant une démarche de réforme constitutionnelle, même les libéraux monteraient dans le train. «Je pense que les vrais libéraux, c'est ce qu'ils veulent aussi».

Il évoque ce scénario: «On est rendu là, M. Bouchard n'a pas ses conditions gagnantes, il est «pogné», c'est sûr qu'il ne prend pas directement notre idée, il va probablement la reformuler, mais, disons, prendre la voie qu'on propose. Les libéraux font quoi? Ils votent contre ça. Ils disent vous êtes des malades, vous en demandez trop pour le Québec? Ceci dit en toute humilité, dans un monde où on est optimiste et où on essaie de voir les choses qui tournent sur notre bord, ce serait très difficile pour le Parti libéral.»

Mais pourquoi le rapport Allaire serait-il accepté comme base de négociation dans le reste du Canada alors qu'il a été rejeté en 1991? M. Dumont pense que sept ans plus tard, cette proposition «a plus d'échos» dans plusieurs parties du Canada, notamment dans les rangs du Parti réformiste de Preston Manning et chez certains premiers ministres. Le chef adéquiste se dit néanmoins disposé à appuyer le gouvernement, si M. Bouchard optait pour une démarche similaire mais moins ambitieuse, par exemple en demandant au fédéral le rapatriement des pouvoirs l'un à la fois.

M. Dumont pense que le Québec serait en mesure de

vera pas tout de suite.

Poursuivant le fil du discours fédéraliste, qui a été celui de l'ancien chef libéral Daniel Johnson à la veille des élections de 1994 et des forces fédéralistes avant le référendum de 1995, Jean Charest tente d'alarmer l'électorat au sujet de la menace séparatiste. Le chef libéral ne fait plus dans les nuances et parle clairement, non pas parce qu'il sent la défaite possible, dit-il, mais parce que Lucien Bouchard préfère, lui, la confusion. «On [le Parti québécois] cache tous ceux qui risqueraient de dire des choses qui viendraient compromettre le discours de l'ambiguïté, qui viendraient lever l'écran de fumée qu'on présente à la population du Québec comme choix.»

Le chef libéral souligne le «silence» du chef péquiste, Lucien Bouchard, et son refus d'accorder désormais des entrevues aux journaux dans le cadre de tables éditoriales. Or, prétextant une demande tardive et un manque de temps, l'équipe de tournée libérale a rejeté une table éditoriale avec des représentants du *Devoir*, préférant accorder une entrevue seul à seul qui n'a pas encore eu lieu.

Bouchard réagit

En réaction aux attaques de Jean Charest, le chef du Parti québécois a refusé à préciser si un vote péquiste équivaldrait à l'enclenchement du processus référendaire comme son prédécesseur, Jacques Parizeau, l'avait établi en 1994. Pour Lucien Bouchard, il s'agit plutôt lundi prochain de voter pour un bon gouvernement.

Il a également répété que la réalisation de l'union sociale est une opération d'urgence pour élever un rempart contre l'ingérence du gouvernement fédéral dans les champs de compétence provinciaux. Du même souffle, Lucien Bouchard a soutenu que le projet souverainiste demeure l'objectif de son parti, n'y voyant là aucune confusion.

L'entente intervenue en août dernier entre l'ensemble des provinces et des territoires canadiens et qui reste à négocier avec le gouvernement de Jean Chrétien, prévoit le droit de retrait des partenaires avec pleine compensation des programmes fédéraux en matière sociale. «Allez-vous me faire croire que ce n'est pas ce que les Québécois veulent? On le veut depuis quarante ans. J'ai arraché à l'ensemble des provinces un appui total et unanime pour aller chercher ce droit de retrait. J'agis dans la continuité des intérêts les plus profonds du Québec. Je ne vois aucune ambiguïté», a-t-il tranché alors qu'il faisait campagne hier à Laval.

Le premier ministre s'est dit étonné des «fausses indignations» de M. Charest. «C'est lui qui se ferme toute marge de manœuvre vis-à-vis d'Ottawa. C'est lui qui se ligote dans une camisole de force. Il ne pourra absolument rien faire, quelles que soient les intrusions et les tentatives qu'Ottawa va mettre en œuvre contre nous. Il dit à l'avance qu'il se désarme totalement, qu'il bâillonne la population du Québec en s'interdisant même d'aller chercher un appui en faisant une consultation populaire», a commenté M. Bouchard.

Le gouvernement Bouchard craint qu'avec le prochain budget fédéral, Ottawa veuille faire intrusion dans les services de santé.

Avec Kathleen Lévesque

DUMONT

créer un rapport de force avec le reste du pays en adoptant une résolution unanime à l'Assemblée nationale, en rappelant «les sueurs froides» ressenties par le reste du pays lors du référendum de 1995 et en s'appuyant sur «l'obligation de négocier» créée par la Cour suprême dans son avis sur le droit du Québec de faire sécession.

Au cours de l'entrevue, à laquelle participaient le rédacteur en chef du *Devoir*, M. Bernard Descôteaux, le rédacteur en chef adjoint, M. Jean-Robert Sansfaçon et le soussigné, M. Dumont s'est employé à expliquer les propositions de son programme et entre autres à se défendre d'être un parti de droite.

S'il reconnaît que certaines propositions adéquistes en matière économique puissent être associées à un courant conservateur, il refuse que l'on accole à son parti «une étiquette de droite mur à mur». Cette étiquette, a-t-il plaidé, a notamment pour conséquence qu'une partie du public croit que l'ADQ adopte des positions racistes à l'endroit des communautés culturelles, ce qui est faux.

«De toute façon, dit-il, les étiquettes sont contestables. Est-ce que le remboursement de la dette c'est de droite ou de gauche? Je pense que c'est la proposition la plus à gauche de notre programme parce que c'est une question de justice intergénérationnelle avec un grand J.»

M. Dumont est contre les garderies à 5 \$ par jour parce qu'il s'oppose à la création d'un monopole d'État: «c'est sûr qu'il peut y avoir un certain bénéfice à ça. Mais jamais comparable à long terme avec la valeur de la liberté, de la variété et de la possibilité des parents de choisir ce qui leur convient le mieux».

Il veut la privatisation partielle des services correctionnels pour accroître leur financement afin que «des prisonniers à qui on refuse la libération conditionnelle ne soient pas remis en liberté le lendemain faute de place dans les prisons».

Il préfère rembourser la dette au lieu d'investir de nouveaux budgets dans la santé parce que «c'est pas clair que seulement le fait de réinvestir de l'argent va régler tous les problèmes; si je croyais que l'argent est bien dépensé dans le domaine de la santé, je penserais peut-être autrement».

Il veut abolir la sécurité d'emploi absolue dans le secteur public parce que «je suis pas capable de dire à des gens qui ont zéro sécurité, se battent pour chaque contrat, vont aller chercher 24 000 piastres à la fin de l'année, qu'on va aller leur en chercher 8000 en impôt pour donner à des gens la sécurité d'emploi absolue. Présentement, ce qui existe, c'est deux extrêmes: la job à vie et la précarité totale. Dans notre logique il y a quelque chose entre les deux qui est une sécurité d'emploi normale qui dit: t'es pas précaire. Mais qui dit que tu as un emploi tant qu'on a besoin de toi et que tu fais bien ton travail. Garder des gens sur une tablette jusqu'à leur retraite, je suis pas capable d'accepter ça.»

LA CAMPAGNE EN BREF

Le PQ se distance du PLQ

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Cinq jours du scrutin, le Parti québécois continue de marquer des points auprès de l'électorat et de se distancer du PLQ.

Un sondage réalisé par la firme Angus Reid, pour le compte de Radio-Canada, tend à démontrer que le PQ a consolidé son avance depuis le débat des chefs et qu'il est maintenant en position d'augmenter le nombre de ses députés à l'Assemblée nationale. L'ADQ de Mario Dumont conserve ses acquis.

Effectué entre le 18 et le 23 novembre auprès d'un millier de Québécois, ce sondage accorde 46 % des intentions de vote au PQ, 41 % au PLQ, 11 % à l'ADQ et 2 % aux autres partis. Cela après répartition des indécis que Angus Reid a réduit à 5 % au moyen d'une question de relance. La marge d'erreur statistique maximale d'un tel sondage est de plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20.

Sur l'île de Montréal, 55 % des intentions de vote vont au PLQ, 37 % au PQ et 7 % à l'ADQ. Dans les banlieues régies par le code régional 450, le PQ recueille 51 %, le PLQ 32 % et l'ADQ 16 %.

À l'extérieur des grandes régions de Montréal et Québec, 49 % des électeurs ont l'intention de voter pour le PQ, 38 % pour le PLQ et 12 % pour l'ADQ.

À d'autres égards, ce sondage est porteur de contradictions flagrantes. Invités à choisir entre deux options, 73 % pensent que s'il est réélu, Lucien Bouchard devrait travailler à améliorer la position du Québec au sein de la fédération canadienne, alors que 24 % croient plutôt qu'il devrait s'appliquer à rassembler les conditions gagnantes nécessaires à la tenue d'un référendum. Mais quand on leur demande ce qu'ils pensent que Lucien Bouchard va faire, 64 % disent qu'il va tenter de rassembler les conditions gagnantes, alors que 32 % conviennent qu'il va plutôt tenter d'améliorer la position du Québec au sein de la fédération canadienne. Enfin, 51 % trouvent que Lucien Bouchard est clair sur ce que signifient les conditions gagnantes, tandis que 48 % estiment qu'il ne l'est pas.

Aux urnes, citoyens

C'est plus facile de déclarer son intention de voter pour un parti que de faire l'effort de se rendre au bureau de scrutin le jour de l'élection. À force de se faire dire que les jeunes allaient massivement s'abstenir et que les souverainistes perdaient chaque jour un peu plus de leur fervor, les organisateurs péquistes ont craint un instant de se retrouver lundi devant une participation anémique.

Or, semble-t-il que ces angoisses n'étaient pas fondées. Le Directeur général des élections a informé hier les médias du taux de participation enregistré dimanche et lundi. En seulement deux jours, 279.339 Québécois se sont prévalus de leur droit de vote, soit un taux de participation de 5,39 %.

Il s'agit d'un taux de participation relativement élevé, considérant qu'aux élections de 1994, un vote par anticipation de 4,8 % avait donné une participation de 82 % au scrutin général. La participation avait été de 75 % en 1989, de 76 % en 1985, de 82 % en 1981 et de 85 % en 1976. Le référendum sur la souveraineté de 1995 a donné lieu au record du siècle, alors que 94 % des Québécois ont exercé leur droit de vote.

Pourquoi les péquistes étaient-ils craintifs jusqu'à ce que le DGE les rassure? Parce que l'histoire électorale du Québec nous enseigne que l'abstention est un phénomène sournois dont il est difficile de mesurer à l'avance la portée. Dans le passé, il est souvent arrivé qu'une ferme volonté de changement se traduise par une forte participation. Mais il est également arrivé que la faible participation sonne le glas du gouvernement sortant.

Iconoclaste chez les Anglo

Antoine Paré (né Anthony), un Canadien anglais du Québec, portant un nom français, décrit dans un ouvrage sorti hier dans les librairies l'évolution graduelle de ses convictions face au problème constitutionnel, tout en relatant l'histoire de sa famille.

Antoine Paré a été président de l'association libérale du comté d'Argenteuil-Deux-Montagnes et il a milité toute sa vie chez les fédéralistes. Dans cet ouvrage, il proclame son adhésion à la souveraineté.

J'ai parlé à Daniel Johnson

Alors qu'il était chef du PLQ, Daniel Johnson n'était pas très bavard avec les journalistes, plutôt distant et souvent bourru. À l'époque, les journalistes lui rendaient bien et ils l'ont un peu persécuté. Jusqu'à sa démission. Au moment où son successeur s'enfonçait dans les marécages de la désaffection populaire, son opinion est d'un intérêt incontestable. Et les libéraux qui l'ont trahi commencent à trouver qu'il n'était pas si pire.

Dans un élan de courage, je lui ai téléphoné et lui ai demandé de me communiquer son analyse du déroulement de la campagne à ce jour. «Je ne donne pas d'entrevue aux médias», m'a-t-il répondu sèchement. Quelque peu désarmé, j'ai tenté de bonifier le climat de l'entretien en faisant mine de me préoccuper de son sort: «Et, vous comment allez-vous», lui ai-je lancé comme ça. «Ça ira beaucoup mieux quand vous aurez raccroché le téléphone», m'a-t-il fait savoir. Je n'ai pas insisté.

La Cour suprême devrait entendre l'appel de Latimer

Ottawa (PC) — L'appel de Robert Latimer en Cour suprême permettrait aux juges du plus haut tribunal du pays de se mesurer à une question à laquelle ils n'ont encore jamais eu à répondre: qu'est-ce qu'un châtiment cruel et inhabituel, dans le cas d'une personne reconnue coupable de meurtre? Pour cette raison, des spécialistes estiment que la Cour suprême acceptera d'entendre cette cause.

Robert Latimer, condamné lundi à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans pour le meurtre de sa fille gravement handicapée, espère persuader la cour qu'il s'agit, dans son cas, d'un châtiment cruel et inhabituel tel que défini par la Charte des droits et libertés.

À l'heure actuelle, toute personne reconnue coupable de meurtre non prémédité est nécessairement condamnée à une peine minimum d'emprisonnement à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans.

Si la Cour entend l'appel et accepte l'argument du châtiment cruel, cela pourrait apporter de la flexibilité à un processus de détermination de la peine actuellement trop rigide pour tenir compte de circonstances atténuantes. Mais

avant que les avocats de M. Latimer ne puissent faire valoir leurs arguments, ils devront persuader le tribunal que la cause vaut d'être entendue. Pour tenter de la convaincre d'entendre la cause, Mark Brayford, le défenseur de M. Latimer, a dit qu'il a l'intention de faire valoir que la peine constitue un châtiment cruel et inhabituel dans les circonstances, et que le jury n'avait pas saisi à quel point son rôle dans la détermination de la peine serait réduit, lorsqu'il a décidé de condamner M. Latimer.

Ce dernier maintient avoir tué sa fille de 12 ans, gravement atteinte de paralysie cérébrale, en 1993, pour lui épargner d'autres souffrances. M^r Brayford fera aussi valoir que le jury aurait dû avoir la possibilité de décider si l'argument invoqué par M. Latimer pour sa défense, soit qu'il n'avait pas le choix de tuer (ou non) sa fille, était valide.

Pour des experts comme Renate Mohr, qui enseigne le droit à l'Université Carleton à Ottawa, la question de l'exemption constitutionnelle constitue un très bon argument. «Trop de gens ont souffert à cause de peines incroyablement sévères pour un meurtre prémédité ou non prémédi-

té, sans qu'il ne soit aucunement tenu compte des circonstances atténuantes», a dit le professeur.

M. Latimer s'était vu accorder une exemption constitutionnelle lorsqu'une instance inférieure de Saskatchewan l'a condamné à deux ans moins un jour. Cette décision a fait l'objet d'un appel, la Couronne estimant qu'il s'agissait d'une erreur en vertu de la loi, qui stipule clairement que la peine minimum dans le cas d'un meurtre non prémédité est la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans.

Si la Cour suprême statue que la peine minimum constitue un châtiment cruel et inhabituel dans ce cas, M. Latimer pourrait alors purger sa peine initiale de deux ans.

Cela ne signifierait toutefois pas que d'autres individus reconnus coupables de meurtre par compassion bénéficieraient de peines moins sévères. «Le juge peut toujours imposer la peine qu'il ou elle juge appropriée», selon le professeur Mohr. «Alors on ne dit pas qu'il n'y aura aucune conséquence, on dit simplement que la peine minimum dans ce cas est cruelle et inhabituelle. Donc, M. Latimer aura encore à rendre compte de ses actes.»